

Cahiers de l'ODSEF

Espace francophone des Amériques :

portrait dynamique et géographique

d'une francophonie plurielle

Par Étienne RIVARD

avec la collaboration de Renauld GOVAIN, Carol J. LÉONARD, Chô LY,
Raymond PELLETIER, Jean, Claude REDONNET, Kary Nohemy RODRÍGUEZ
DE PACAS et Lía VARELA

Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone
2016



Cahiers de l'ODSEF

Espace francophone des Amériques

portrait dynamique et géographique d'une francophonie plurielle

par Étienne RIVARD

avec la collaboration de :

Renauld GOVAIN

Carol J. LÉONARD

Chô LY

Raymond PELLETIER

Jean-Claude REDONNET

Kary Nohemy RODRÍGUEZ DE PACAS

Lía VARELA

Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone

Québec, 2016

Éléments de référence pour citer ce document :

RIVARD, Étienne, avec la collaboration de Renauld GOVAIN, Carol J. LÉONARD, Chô LY, Raymond PELLETIER, Jean-Claude REDONNET, Kary Nohemy RODRÍGUEZ DE PACAS et Lía VARELA. (2016). *Espace francophone des Amériques : portrait dynamique et géographique d'une francophonie plurielle*. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone / Université Laval, 84 p. (collection Cahiers de l'ODSEF)

ISBN : 978-2-924698-00-6 (PDF) - 978-2-924698-01-3 (version imprimée)
Dépôt légal (Québec et Canada), 2^e trimestre 2016

Résumé

Le français dans les Amériques est le fruit d'une implantation coloniale qui se sera imposée et graduellement étendue sur le continent au gré des migrations transatlantiques ou continentales. S'il ne profite pas aujourd'hui du même poids que les autres langues indo-européennes (l'anglais, l'espagnol ou le portugais) le fait francophone des Amériques reste pourtant bien vivant à l'échelle du continent. Cette étude vise à offrir un portrait quantitatif, qualitatif et cartographique de la francophonie des Amériques, un portrait qui se veut dynamique et le plus fidèle possible à la diversité culturelle qui anime cette francophonie. La première partie constitue une description critique des principales sources documentaires utiles au dénombrement des francophones dans la zone géographique des Amériques. Elle sera également l'occasion de définir le sujet francophone. De ces sources et de ces définitions sera dressé, dans la deuxième partie, un tableau quantitatif et cartographique de l'espace francophone des Amériques et de son évolution récente.

Mots-clefs : Francophonie des Amériques; espace francophone; estimation des populations; francité; créolité; diversité linguistique et culturelle.

Abstract

As the result of colonial expansion, and subsequent transatlantic and continental migrations, the French language had gradually spread all across the Americas. Although today the francophone reality does not carry the same weight on the continent than other Indo-European languages (English, Spanish or Portuguese), it is nonetheless very much alive. The objective of this study is to offer a quantitative, qualitative as well as cartographic portrait of the Francophonie des Amériques, taking into account its very dynamic and culturally diverse nature. Part one is a critical description of main available data for the assessment of French populations in the Americas. It also provides a definition of who Francophones are for the purpose of this study. Following from this description and definition, Part two offers a broad quantitative and cartographic picture of the Francophone space on the continent, and of its recent development.

Key Words : Francophonie des Amériques; Francophone Space; Population Assessment; Frenchness; Créole Identity; Cultural and Linguistic Diversity.

Note à propos de l'auteur

Étienne Rivard (Ph. D.) est géographe et coordonnateur scientifique au Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ) à l'Université Laval, Québec. Il a codirigé, avec Yves Frenette et Marc St-Hilaire, *La francophonie nord-américaine*, paru aux Presses de l'Université Laval dans la collection Atlas historique du Québec.

Remerciements

Cette publication n'aurait pas été rendue possible sans le concours de plusieurs personnes. Je tiens d'abord à signifier ma reconnaissance aux sept collaborateurs qui ont généreusement prêté leur regard averti et personnel de l'espace francophone des Amériques par la rédaction d'encadrés. Ces courts textes contribuent à faire de cet ouvrage autre chose qu'un exercice statistique aride, apportant une dose de vécu, bien souvent local, au fait francophone panaméricain.

Je ne saurais passer sous silence l'apport de l'équipe du Centre de la francophonie des Amériques (CFA); je pense tout particulièrement à Flavie-Isabelle Hade, coordonnatrice à la programmation et aux partenariats, et à Denis Desgagné, président-directeur général, lesquels ont insufflé l'impulsion première à la source de cette publication. S'ajoutent aux gens du CFA mes collègues de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF), son directeur Richard Marcoux, mais également Marie-Eve Harton (assistante de recherche) et Anna Olivier (montage textuel) et mes collègues du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ) : Émilie Lapierre Pintal pour le montage graphique des cartes, Renée Sénéchal-Huot pour leur réalisation, Philippe Desaulniers pour ses précieux commentaires sur la cartographie, ainsi que Donald Fyson et Marc St-Hilaire, tour à tour directeurs du CIEQ-Laval, pour l'appui général accordé au projet. Je réserve mes derniers remerciements à Dean Louder et à Éric Waddell pour leurs commentaires et leurs encouragements stimulants.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	6
LISTE DES FIGURES ET CARTES	7
INTRODUCTION.....	8
CHAPITRE 1 : DÉFINITIONS ET SOURCES EMPIRIQUES.....	11
1.1. Circonscrire l'espace francophone	11
1.1.1. Trente ans de définition sous l'égide de la Francophonie institutionnelle ..	11
1.2. La question des sources ou l'inexorable absence de données	13
1.2.1. Recensements et variables « linguistiques » disponibles	14
1.2.1.1. Le recensement du Canada pour 2011.....	14
1.2.1.2. L'American Community Survey aux États-Unis pour 2010	16
1.2.1.3. L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) pour 2010	16
1.2.1.4. Autres variables de recensement : le reste des Amériques.....	17
1.2.2. Les estimations du Haut Conseil de la Francophonie et de l'Organisation internationale de la Francophonie.....	18
1.2.3. Le fait créole et les estimations du Summer Institute of Linguistics (SIL International)	20
CHAPITRE 2 : L'ESPACE FRANCOPHONE DES AMÉRIQUES DANS SA	
SOMME ET SES PARTIES	22
2.1. Une vue d'ensemble	23
2.2. L'Amérique du Nord et les Caraïbes : foyers historiques et nouvelles dynamiques	32
2.2.1. La francophonie nord-américaine	33
2.2.2. Le fait créole.....	44
2.2.3. Discussion : la référence culturelle	49
2.3. Amérique latine : se soustraire à la tyrannie des effectifs.....	52
2.3.1. Apprentissage du français langue étrangère	52
2.3.2. La France au cœur d'un réseau ancien et durable	59
2.3.3. Le Québec, carrefour émergent ?	65
2.3.4. Discussion : la référence linguistique.....	70
CONCLUSION.....	73
BIBLIOGRAPHIE.....	76

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : Sommaire de l'espace francophone des Amériques	24
TABLEAU 2 : Évolution du fait créole dans l'est et le sud-est des États-Unis, 2000-2010	43
TABLEAU 3 : La diaspora haïtienne en 2010	45
TABLEAU 4 : Nombre d'étudiants d'Amérique latine en milieu francophone étranger, 2010.....	63

LISTE DES FIGURES ET CARTES

FIGURE 1 : Distribution des francophones et poids relatifs des locuteurs de français dans les Amériques, 2010-2011	29
FIGURE 2 : Distribution et poids relatif des francophones au Canada et aux États-Unis, 2010-2011	34
FIGURE 3 : Évolution de la distribution et du poids relatif des francophones (incluant créoles) au Canada et aux États-Unis, 2000-2001–2010-2011	38
FIGURE 4 : Distribution et poids relatif des créolophones de la diaspora haïtienne, 2010-2011	46
FIGURE 5 : Schéma de la Franco-Amérique, par Dean Louder et Éric Waddell (2008, p. 18).....	49
FIGURE 6 : Population d'apprenants du français en Amérique latine, 2014	55
FIGURE 7 : Distribution de la population étudiante en lycées français en Amérique latine, 2013	58
FIGURE 8 : Distribution des alliances françaises Amérique latine, 2013.....	60
FIGURE 9 : Distribution des alliances françaises de l'Argentine, du Brésil et de l'Uruguay, 2013.....	62
FIGURE 10 : Distribution et poids relatif des étudiants d'Amérique latine dans une université francophone étrangère, 2010	64
FIGURE 11 : Institutions universitaires latino-américaines membres du Bureau des Amériques de l'AUF, par pays, 2012	66
FIGURE 12 : Évolution des ententes de TCF [tests de connaissance du français] entre le gouvernement du Québec et des organismes présents en Amérique latine, 2003-2013	67
FIGURE 13 : Provenance et poids relatif des immigrants latino-américains au Québec, 2011	69

INTRODUCTION

À l'instar des langues dominantes des Amériques que sont l'anglais et l'espagnol (et, dans une certaine mesure, le portugais), le français est le fruit d'une implantation coloniale qui se sera imposée et graduellement étendue sur le continent au gré des migrations transatlantiques ou continentales. La langue française ne jouit cependant pas aujourd'hui du même poids que les autres langues indo-européennes des Amériques. Bien qu'elle soit présente partout à l'échelle du continent américain, elle ne s'impose plus que dans de très rares endroits, la plupart situés dans les Caraïbes ou dans l'est du Canada (Québec ou Nouveau-Brunswick). Partout ailleurs, elle est minoritaire, y compris dans des endroits où hier encore elle agissait en pionnière : la Louisiane ou l'Ouest pour l'Amérique du Nord, la Dominique ou Sainte-Lucie pour les Caraïbes. En dépit de ce constat assez sévère, le fait francophone des Amériques persiste, et cela dans tous les recoins du continent (Lechaume et Waddell, 2004, p. 321), plus ou moins fortement selon les régions. Il s'appuie tantôt sur des locuteurs de français, tantôt sur une « francophonie hors les murs, qui rassemble tous les francophiles de la planète, en particulier en Amérique latine, en Océanie, en Extrême-Orient. La force de cette francophonie de cœur, à intégrer et à consolider, est réelle » (Wolton, 2008b, p. 37).

Quelle est la mesure que l'on peut donner du tout francophone des Amériques aujourd'hui ? C'est la question qui est au cœur de cette étude. Il s'agit d'une thématique que nous avons visitée auparavant dans un rapport produit en 2008 pour les Musées de la civilisation de Québec et qui s'inscrivait dans le développement du parcours d'interprétation du Centre de la francophonie des Amériques (CFA). L'objectif d'alors était de colliger de l'information quantitative et qualitative sur le fait francophone des Amériques et de coordonner la mise en forme cartographique de cette information. En réponse au présent mandat confié par le CFA, les pages qui suivent ont pour principal objet de revisiter les conclusions du rapport de 2008 par la mise à jour des données factuelles de population et par l'enrichissement des représentations cartographiques et des

analyses géographiques qui en découlent. De surcroît, nous souhaitons offrir un portrait dynamique de l'espace francophone des Amériques qui soit le plus fidèle possible à la diversité culturelle qui l'anime, un portrait qui, au bout du compte, servira d'avancée exploratoire sur les multiples chemins que prend la langue française sur le continent¹.

Les défis que posaient en 2008 le dénombrement et la représentation cartographique des francophones dans les Amériques restent entiers. De fait, ces défis sont anciens et ne sont pas propres au continent américain. Comme le mentionnait le Haut Conseil de la Francophonie il y a près de 25 ans :

Le dénombrement des francophones dans le monde est un exercice périlleux aux résultats toujours incertains, étant donné la diversité des situations et la faiblesse des ressources statistiques. S'y risquer, c'est s'exposer tantôt à l'accusation de pessimisme démobilisateur, voire de démission, tantôt à celle d'optimisme béat ou d'illusionnisme (1990, p. 17).

Se prêter au jeu du décompte du fait français c'est souvent se condamner à étirer la signification de certains indicateurs démographiques, tout en sous-estimant pourtant dans l'ensemble les effectifs de francophones. En ce sens, les chiffres avancés dans ces pages doivent être conçus d'abord comme des indicateurs de l'évolution récente et potentielle de l'espace francophone. Il existe par ailleurs des variations appréciables entre ce rapport et celui de 2008 qui ont moins à voir avec les réalités francophones à proprement parler qu'avec le regard (forcément évolutif) porté sur les sources documentaires disponibles. Ainsi serait-on mal avisé de conclure trop hâtivement sur les conséquences réelles de ces différences pour la francophonie *américaine*².

1. Nous empruntons ici la métaphore des « chemins de la langue » à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF, 2014, p. 10).

2. Cette graphie particulière vise évidemment à signifier un imaginaire géographique qui dépasse largement l'espace états-unien auquel est généralement associé le terme « américain » (voir Morisset, 1984, cité dans Dupont, 2001, p. 49).

La première partie de cette étude constitue une description critique des principales sources documentaires utiles au dénombrement des francophones, au sens large du terme, dans la zone géographique des Amériques. Elle sera également l'occasion de définir le sujet francophone. De ces sources et de ces définitions sera dressé, dans la deuxième partie, un tableau quantitatif et cartographique de l'espace francophone des Amériques et de son évolution récente. Ce tableau, qui vise surtout à faire œuvre de synthèse, sera agrémenté de courts textes (des « encadrés ») portant sur des réalités plus particulières signés par des collaborateurs et des acteurs de la francophonie des Amériques. Ces encadrés apportent notamment une touche qualitative à des réalités dont le dynamisme ne peut être rendu exclusivement dans des constats démographiques et cartographiques.

CHAPITRE 1 : DÉFINITIONS ET SOURCES EMPIRIQUES

Il ne saurait y avoir dénombrement de la francophonie sans chercher au préalable à définir et à préciser les catégories sociales qui la composent et sans porter un regard critique sur les indicateurs statistiques à notre disposition.

1.1. Circonscrire l'espace francophone

Les portraits démographiques et cartographiques que nous proposons reposent sur une définition flexible de la francophonie. Les données ont été récoltées de manière à tenir compte de la francophonie au sens courant du terme, mais également des francophiles et des créolophones. Pour le bien de cette étude, les « francophones » comprennent donc les locuteurs et les locuteurs partiels du français (les francophones au sens strict), les locuteurs de créole à base lexicale française (ce qui inclut les différentes formes de « métif », langues métisses présentes au Canada et dans le nord-ouest des États-Unis) et les « francophiles ». Ces derniers sont surtout des apprenants du français. À l'occasion, seront également considérés comme « francophiles » ceux qui, même s'ils ne parlent d'aucune façon le français, expriment une certaine appartenance à la langue française, aux cultures francophones ou à des origines françaises ou francophones (AUFC et AIEQ, 2006, p. 8). Notre traitement différencié des créolophones vise à affirmer le fait que la « francité » et la « créolitude », en dépit de leur appartenance à des univers identitaires distincts, participent toutes les deux à l'articulation de l'espace francophone des Amériques. Cette position va dans le sens d'une francophonie plurielle placée sous le signe du multilinguisme (Wolton, 2008b, p. 16; Pulvar, 2004).

1.1.1. Trente ans de définition sous l'égide de la Francophonie institutionnelle

Définir et dénombrer les francophones à travers le globe constitue un exercice courant depuis les trois dernières décennies au sein des organismes voués à la

Francophonie institutionnelle, soit le Haut Conseil de la Francophonie (HCF) dans un premier temps et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) jusqu'à ce jour. On ne sera pas spécialement surpris de constater combien changeantes sont les catégories de francophones dans ce laps de temps. Ce caractère variable est même observable sur une période plus récente encore, soit depuis la fin des années 1990.

L'État de la Francophonie dans le monde : données 1997-1998... fait appel à quatre catégories différentes pour caractériser les « francophones » et les « francophiles ». Il distingue d'abord entre les **francophones réels** – pour qui le français est la langue première, seconde ou d'adoption – et les **francophones occasionnels**, ceux pour qui le français est limité tant par l'usage que par la maîtrise. Ces deux catégories permettent le dénombrement des francophones dans les pays membres de la Francophonie. Pour ce qui est des pays non francophones, le rapport de 1998 dénombre, outre les francophones, les francophiles qu'il classe parmi les **apprenants de français** et les **francisants**, ces derniers étant des apprenants « qui ont appris le français pendant plusieurs années et en ont gardé une maîtrise variable, ou qui sont amenés à le pratiquer, même partiellement, pour leur métier » (HCF, 1998, p. 348).

Depuis 2007, commençant avec la publication *La Francophonie dans le monde, 2006-2007*, l'OIF se base sur deux catégories seulement, lesquelles s'appliquent à tous les pays, membres ou non de la Francophonie : d'une part, les **francophones**, ceux qui sont en mesure de « faire face, en français, aux situations de communication courante » (OIF, 2007, p. 19) et, d'autre part, les **francophones partiels**, soit ceux qui sont limités dans leur habileté à faire face aux mêmes situations. La première catégorie correspond pour l'essentiel à l'ancien concept de « francophones réels ». La deuxième catégorie est sans nul doute compatible avec les « francophones occasionnels » de 1998 pour ce qui est des pays membres de la Francophonie. Parmi les pays non membres, la catégorie « francophone », utilisée dans les deux rapports, représente la même réalité. En revanche, il y a peu d'indices permettant de préciser si la catégorie

« francophones partiels » est distincte ou non des précédentes notions d'« apprenants du français » et de « francisants ». Depuis 2010, l'OIF a renoncé à comptabiliser les locuteurs en dehors des pays membres, mais poursuit son dénombrement des apprenants du français à l'échelle du globe.

Le rapport de 2014 marque un changement conceptuel important pour l'Observatoire de la langue française, organisme de l'OIF chargé de récolter, d'analyser et de diffuser les données statistiques relatives au français dans le monde. Ce changement s'opère dans la catégorisation des francophones, le critère du niveau de maîtrise du français – lequel permettait entre autres de distinguer entre « francophones réels » et « francophones partiels » – étant abandonné pour une catégorisation basée sur le contexte d'utilisation de la langue, selon que le français soit « langue maternelle », langue apprise en bas âge parce qu'elle est reconnue comme officielle par le pays de naissance ou comme langue étrangère. Cette nouvelle catégorisation a l'avantage de mettre en évidence la variété des contextes dans lesquels la pratique de la langue s'exerce et permet d'éviter l'uniformisation des réalités francophones qu'entraîne souvent la simple mesure des niveaux de français, mesure par ailleurs très souvent subjective et relative (OIF, 2014, p. 10-13). Cette nouvelle manière de catégoriser le fait francophone est largement en phase avec les analyses proposées dans la deuxième partie de cette étude.

1.2. La question des sources ou l'inexorable absence de données

Indépendamment de la définition – que celle-ci soit stricte ou, comme la nôtre, plutôt large –, le principal défi à un décompte de l'espace francophone repose sur les données de population disponibles. Parmi tous les recensements nationaux à notre disposition, seuls trois – Canada, États-Unis et France (présente dans les départements d'outre-mer de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane, ainsi qu'à Saint-Pierre-et-Miquelon) – contiennent des variables

traitant explicitement du fait francophone³, ce qui limite passablement notre étude en dehors de l'Amérique du Nord et d'une petite partie des Caraïbes. Cet état des faits n'est pas dû au hasard; le Canada, les États-Unis et les Antilles représentent les principaux bastions de l'occupation française dans les Amériques et plusieurs des communautés francophones qu'elles abritent aujourd'hui sont inscrites dans la longue durée.

1.2.1. Recensements et variables « linguistiques » disponibles

Les données du recensement du Canada de 2011, celles des États-Unis de 2010 et celles de la France de 2010 constituent le bloc le plus solide sur lequel assoir toute entreprise d'analyse quantitative de l'espace francophone des Amériques, en ce qu'elles sont dans l'ensemble assez riches et permettent des analyses linguistiques assez fines à l'échelle nationale. Les comparaisons entre ces trois ensembles de données de population sont toutefois plus difficiles, les variables linguistiques disponibles n'étant pas toujours équivalentes, rappelant ainsi les difficultés rencontrées par l'OIF dans le dénombrement des francophones au sein même des pays membres de la Francophonie (OIF, 2010, p. 18).

1.2.1.1. Le recensement du Canada pour 2011

Le recensement canadien contient trois principaux types d'informations relatives au français et potentiellement pertinentes pour notre étude⁴. Le premier type

3. Il y a bien des variables de langue ailleurs dans les Amériques, mais celles-ci ne font pas dans le détail, se concentrant surtout, comme c'est le cas en Équateur ou au Mexique, aux langues indigènes.

4. Le Canada a passablement changé ses méthodes de collecte de données de recensement pour 2011, une décision fortement critiquée par la plupart des intervenants communautaires et scientifiques. Les critiques reposent sur le remplacement du formulaire long (remis à un ménage sur cinq et obligatoire) par une enquête non obligatoire, remettant en question la représentativité statistique des données ainsi récoltées. Jusqu'en 2006, la plupart des variables de langue étaient incluses dans ce formulaire long. Toutefois, en raison des pressions des communautés

concerne la langue maternelle, c'est-à-dire la langue apprise dans l'enfance et toujours comprise aujourd'hui. Le deuxième type d'information repose sur la langue que le recensé parle à la maison⁵, ce qu'on appelle aussi la langue d'usage. Le dernier type d'information porte sur la connaissance des langues officielles au Canada et vise à déterminer si le recensé peut soutenir une conversation en anglais, en français ou dans les deux langues.

Cette dernière catégorie d'information, celle sur la connaissance du français, n'est pas sans intérêt pour la présente étude, car c'est la seule des trois catégories qui semble inclure, du moins potentiellement, des « francophiles ». Les données relatives à la connaissance des langues officielles étant fondées sur une auto-évaluation, il n'est pas toujours possible de mesurer le niveau exact de connaissance langagière. Bien qu'il soit fort probable que ce niveau soit bon en ce qui concerne les gens qui ont déclaré connaître le français seulement (soit un peu moins de 118 000 Canadiens hors Québec), il pourrait en être autrement de plusieurs d'entre ceux qui ont affirmé connaître les deux langues officielles en dehors du Québec ou de l'Acadie. En dépit des instructions données dans le questionnaire de recensement – à savoir que la personne doit pouvoir soutenir une conversation assez longue sur divers sujets dans la ou les langues considérées connues –, la nature de ce qui constitue une « conversation assez longue » peut varier passablement d'une personne à une autre. En définitive, la possibilité qu'un grand nombre de Canadiens hors Québec qui considèrent connaître le français soient plus francophiles que francophones au sens strict est bien réelle, même si elle est difficilement quantifiable.

francophones hors Québec, le gouvernement a accepté d'inclure les questions de langue dans le formulaire court, qui est resté obligatoire.

5. On parle ici en fait de deux variables : la première concerne la langue « la plus souvent parlée à la maison » ; l'autre consiste en la ou les langues souvent parlées à la maison, soit en plus de celle de la première catégorie.

1.2.1.2. L'American Community Survey aux États-Unis pour 2010

Les seules véritables catégories linguistiques disponibles dans le recensement états-unien de 2010 concernent la langue parlée à la maison (autre que l'anglais) et le niveau de maîtrise de l'anglais (*very well* ou *not very well*). Jusqu'en 2000, ces variables découlaient d'une question spécifique du formulaire de recensement distribué à tous les ménages. Depuis lors, toutefois, elles proviennent de l'American Community Survey (ACS), qui consiste en un recensement annuel fait à partir de petits échantillons de la population. Toutes les données (ou « estimations ») s'accompagnent donc d'une marge d'erreur. L'ampleur de cette dernière peut en effet cacher de possibles distorsions dans les données et commande une certaine prudence dans les interprétations, en particulier dans les divisions de recensement où les effectifs sont plus petits. En revanche, cette nouvelle méthode de collecte ne devrait pas avoir d'effets notables sur les grandes tendances que nous pouvons observer, notamment à l'échelle de l'État ou, à plus forte raison, à l'échelle de la nation. Tout comme la catégorie semblable incluse dans le recensement canadien, cette donnée de population permet de recenser seulement les locuteurs dont le français est la langue d'usage au sens propre. Ainsi n'est-il pas possible, contrairement au Canada, de dénombrer l'ensemble des gens dont le français est la langue maternelle, mais pas d'usage ou, plus crucial encore, ceux dont la connaissance du français est réelle indépendamment de leur langue maternelle ou de leur langue d'usage.

1.2.1.3. L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) pour 2010

Si l'enquête de recensement de la population de l'INSEE 2010⁶ permet évidemment de chiffrer précisément la population française de la Guadeloupe,

6. Le dernier recensement complet en France date de 1999. L'INSEE a instauré, depuis 2004, une nouvelle méthode d'enquête qui consiste en un sondage – annuel ou quinquennal selon la

de la Martinique, de la Guyane et de Saint-Pierre-et-Miquelon, elle n'offre toutefois aucune catégorie propre à la langue qui permettrait de faire la distinction, dans les Caraïbes, entre les locuteurs de français et les créolophones. Cela dit, l'INSEE procède régulièrement à des études territoriales particulières qui, à l'occasion, mettent en évidence l'importance du créole dans les départements d'outre-mer (DOM).

1.2.1.4. Autres variables de recensement : le reste des Amériques

La plupart des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes produisent des données de recensement sur l'origine des migrants sur leur territoire. Ces informations nous permettent donc bien souvent de dénombrer des ressortissants de pays francophones. Même si ces informations ne permettent pas d'évaluer la nature exacte de l'usage qui est fait du français (s'il est parlé à la maison par exemple), puisqu'il s'agit de migrants de première génération, on peut tout de même tenir pour acquis que ces gens en ont conservé une connaissance à tout le moins suffisamment adéquate pour être considérés comme des locuteurs (complets ou partiels).

Ces données de recensement, variables dans le temps (bien que la plupart des pays aient déjà publié les données de 2010), peuvent être recoupées et comparées à celles qui ont été obtenues par d'autres sources. La première de ces sources concerne les listes de ressortissants pour 2012 fournies par la France et la Suisse⁷. L'autre source comprend des données de migration internationale de 2012 publiées par le Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations unies (ONU).

population de chacune des communes – basé sur un échantillon de huit pour cent de la population (www.insee.fr/fr/recensement/nouv_recens/vous/generalites.htm).

7. Voir : <www.diplomatie.gouv.fr> et <www.eda.admin.ch>.

Pour la plupart des pays d'origine francophone, les valeurs doivent être ajustées pour correspondre aux proportions des locuteurs du pays source de migrants : on suppose alors que les populations migrantes conservent les caractéristiques sociolinguistiques de leur pays d'origine. L'OIF (2010) fournit des proportions pour bon nombre de pays à travers le monde, un outil précieux en vue d'une évaluation des migrants francophones ayant un pays de l'Amérique latine comme point de chute. Par exemple, nous compilerons 30 pour cent des migrants provenant du Canada comme des locuteurs du français, sachant qu'il s'agit du ratio des francophones (incluant le Québec) à l'échelle du pays. Évidemment, nous ne pouvons pas garantir la justesse de ces proportions au sein des migrants. De nombreux facteurs pourraient fausser, à la hausse comme à la baisse, ces proportions. Dans certains cas, des populations minoritaires non francophones pourraient, pour des raisons historiques, être plus mobiles et avoir un poids relatif supérieur en contexte de migration. Au contraire, la relative proximité linguistique avec l'espagnol pourrait encourager davantage de migrants francophones que de migrants non francophones (des locuteurs arabes par exemple) dans certains cas. Mais, étant donné que les données de migrations n'offrent qu'un portrait limité du nombre de personnes en mesure de connaître le français en Amérique latine, l'incertitude quant aux proportions de francophones parmi les migrants de certains pays ne risque pas d'avoir d'énormes répercussions sur les effectifs ainsi estimés.

1.2.2. Les estimations du Haut Conseil de la Francophonie et de l'Organisation internationale de la Francophonie

En dépit des limitations des données de recensement, il existe de l'information permettant de dresser un portrait, malheureusement partiel, de l'espace francophone en Amérique latine. Effectivement, les autorités officielles de la Francophonie, notamment celles présidant au Haut Conseil de la Francophonie (HCF) – créé en 1984 et placé depuis 2002 sous l'égide de l'OIF –, ont toujours eu pour mission d'estimer les populations francophones à travers le monde. Bien

que les données relatives aux pays non francophones ne bénéficient pas de la même couverture annuelle que celles des pays officiellement membres de la Francophonie, elles sont tout de même publiées sur une base assez régulière. Ce fut notamment le cas en 1998 avec *L'État de la Francophonie dans le monde* et, en 2007, avec *La Francophonie dans le monde*.

Les données fournies par l'OIF ne sont que des estimations. Elles découlent d'échantillons formés de formulaires envoyés à des postes diplomatiques français ainsi qu'aux représentants personnels des chefs d'État et de gouvernement membres de l'OIF et remplis de manière volontaire seulement. Depuis 2005, l'OIF fait aussi appel aux universitaires membres de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) de manière à faire des recoupages d'information et à revoir au besoin ses estimations. Depuis 2010, l'OIF a pris le parti de cesser le dénombrement dans les pays non membres de l'organisation, à l'exception de l'Algérie, d'Israël, du Val d'Aoste et des États-Unis (OIF, 2010, p. 9). Les raisons derrière cette décision sont nombreuses, mais la fiabilité inégale des données actuelles et passées – ce qui obligeait souvent l'organisme à reporter de rapport en rapport des données devenues ainsi désuètes – et la difficulté d'offrir un véritable portrait évolutif de la situation du français en sont les deux principales. Il s'agit, comme nous l'avons précisé d'entrée de jeu, de difficultés qui sont au cœur de notre propre étude. En revanche, l'OIF poursuit ses efforts dans le dénombrement des apprenants du français par des questionnaires adressés aux postes diplomatiques français dans le monde (*ibid.*, p. 20). Si le nombre d'apprenants ne donne pas un aperçu des effectifs de locuteurs, il permet tout de même de suivre, selon la qualité des données disponibles, l'évolution de l'espace francophone.

1.2.3. Le fait créole et les estimations du Summer Institute of Linguistics (SIL International)

Selon *La Francophonie dans le monde, 2004-2005* :

Le français bénéficie incontestablement de la présence des créoles à base lexicale française, non seulement en Guadeloupe, en Martinique, en Haïti (où le créole est d'ailleurs langue officielle avec le français) et en Guyane, mais également, à Sainte-Lucie et à la Dominique qui sont officiellement anglophones. Ce créole est à la base d'une identité caribéenne qui devra s'appuyer sur la reconnaissance d'un plurilinguisme favorable au français, perçu comme langue d'échanges dans la région (OIF, 2005, p. 61).

Malgré l'importance accordée par l'OIF au créole dans l'articulation de l'espace francophone dans les Caraïbes, les rapports ne fournissent pas d'estimations des populations créoles dans la région, ni pour DOM français (Guadeloupe, Martinique et Guyane) ni pour Haïti⁸.

Une source complémentaire importante pour le créole provient du SIL International, anciennement le Summer Institute of Linguistics, une organisation religieuse à but non lucratif fondée en 1934 pour former des missionnaires et pour traduire la bible dans le plus de langues maternelles imaginables. En raison de sa mission, cette organisation a mis en place, avec les années, une importante base de données sur les langues parlées (langues maternelles) dans le monde, laquelle est rendue publique dans la revue *Ethnologue*, disponible en version numérique (www.ethnologue.com). Cette base de données permet de distinguer, pour chaque pays concerné, les locuteurs de français et les locuteurs de créole. Ainsi, les DOM français des Caraïbes montrent un tout autre visage. Selon les données du SIL International, 98 pour cent des Guadeloupéens et des Martiniquais, ainsi que 53 pour cent des Guyanais, auraient en vérité le créole

8. Il est toutefois entendu que la presque totalité des Haïtiens parlent créole ; il suffit de calculer la différence entre la population du pays et les locuteurs de français estimés par l'OIF pour obtenir le nombre de locuteurs exclusivement créoles.

comme langue maternelle. En revanche, les données fournies par le SIL International, qui ne sont que des estimations par ailleurs, sont souvent désuètes et ne tiennent compte normalement que des langues indigènes, laissant dans l'ombre les changements dans le paysage linguistique d'un pays dus à l'immigration. Dans la mesure où la situation du créole évolue rapidement en raison des dynamiques migratoires qui l'animent, beaucoup de créolophones échappent au regard de l'organisation religieuse. Aussi est-il nécessaire d'aborder les estimations du SIL International, par un regard croisé avec des données de migration de l'ONU par exemple, et d'évaluer ainsi le nombre de migrants haïtiens qu'on peut considérer comme unilingues créoles (toujours selon les proportions établies par l'OIF).

CHAPITRE 2 : L'ESPACE FRANCOPHONE DES AMÉRIQUES DANS SA SOMME ET SES PARTIES

Le portrait démographique et cartographique de l'espace francophone des Amériques proposé ici prend appui sur les précisions méthodologiques et sur la définition multiforme des réalités francophones énoncées dans la précédente partie. À la lecture du panorama présenté dans un premier temps, nul ne sera surpris de constater que la francophonie des Amériques, loin d'être une réalité homogène, est au contraire marquée par des différences spatiales appréciables. Ce constat découle bien sûr du statut très variable dans l'espace de la langue française. Celle-ci est centrale au Québec et dans les DOM français, elle est reconnue officiellement au Canada et en Haïti et est partie prenante du patrimoine linguistique de certaines régions des États-Unis (pensons à la Nouvelle-Angleterre ou à la Louisiane) et des Caraïbes (Sainte-Lucie et la Dominique). En revanche, elle n'est ailleurs qu'une simple langue étrangère qui, si elle fut longtemps prisée dans plusieurs régions de l'Amérique latine, doit aujourd'hui composer avec l'émergence d'unions régionales – on pense ici au Mercosul, cette entente politique et économique qui favorise des échanges linguistiques plus ténus entre le Brésil lusophone et ses voisins de langue espagnole – et l'influence grandissante de l'anglais. L'abondance et la qualité des données disponibles pour l'élaboration de cet état de la francophonie américaine sont le corollaire de ces disparités qui façonnent l'espace francophone des Amériques, la richesse et la validité des informations étant supérieures là où le français revêt une certaine importance dans le concert des langues, tandis qu'ailleurs ces informations manquent cruellement à l'appel. Ironiquement, cette carence documentaire empêche souvent de saisir la richesse d'une réalité francophone sous-jacente qu'on devine pourtant bien réelle.

Il est donc à propos de tenir compte de ces discontinuités spatiales – dont les causes ne sont pas exclusivement géographiques à proprement parler, mais aussi souvent d'ordre démographique et méthodologique (fiabilité fluctuante des données oblige) – et de dresser des portraits régionaux précis qui compléteront

cette vue d'ensemble. C'est ainsi que nous aborderons, dans un deuxième temps, la francophonie selon deux sous-ensembles spatiaux : le premier comprend l'Amérique du Nord et les Caraïbes, là où se trouvent tous les membres de la Francophonie institutionnelle en Amérique, à l'exception de la Guyane et des pays observateurs de l'OIF que sont l'Uruguay (2011), le Mexique (2014) et le Costa Rica (2014); l'autre sous-ensemble concerne l'Amérique latine telle qu'elle est couramment conçue, c'est-à-dire comprenant les pays des Amériques centrale et du Sud.

2.1. Une vue d'ensemble

Le tableau 1 est une synthèse des compilations que nous avons effectuées en vue de cette étude et ne s'attarde qu'aux grands ensembles régionaux et à quelques-uns des pays qui les composent et pour lesquels le français fait assez bonne figure. Fidèle aux définitions abordées dans la première section de ce texte, il décline l'espace francophone selon trois principales catégories : les locuteurs de français, ces francophones au sens strict, les créolophones et les « francophiles », ici personnalisés par les effectifs d'apprenants du français.

Ce tableau découle de plusieurs sources qu'il serait superflu de décrire ici en détail, d'autant que nous avons déjà abordé le sujet dans la première partie. Rappelons simplement que les estimations de la *Langue française dans le monde* (OIF, 2014) ont été utilisées afin d'établir les effectifs de locuteurs de français de plusieurs pays membres de la Francophonie et de ceux des apprenants du français. Les données de migration de l'ONU, celles sur les ressortissants français et suisses et celles sur les migrations internationales de certains recensements nationaux – République dominicaine (2010), Honduras (2001) et Brésil (2010) – ont été recoupées pour déterminer les effectifs des autres pays.

TABEAU 1 : Sommaire de l'espace francophone des Amériques

<i>Région ou pays</i>	<i>Locuteurs (incluant « partiels »)</i>	<i>Apprenants français</i>	<i>Créolophones</i>
AMÉRIQUES	18 146 338	7 396 068	4 713 046
<i>Amérique du Nord</i>	11 329 376	3 303 264	687 740
Canada	9 960 585	1 791 015	62 175
États-Unis	1 358 816	1 512 249	621 135
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	6 816 962	4 092 804	4 025 306
<i>Caraïbes</i>	5 405 861	3 188 098	3 963 224
Dominique	7 000	7 880	42 600
République dominicaine	164 507	485 000	161 977
Guadeloupe	337 684		45 503
Haïti	4 454 000	2 646 434	3 503 566
Martinique	375 630		805
Sainte-Lucie	3 000	16 576	158 000
<i>Amérique centrale</i>	72 724	534 041	*
Costa Rica	5 000	332 020	*
Mexique	26 366	187 500	*
<i>Amérique du Sud</i>	1 338 377	370 665	61 595
Bolivie	304 960	12 000	*
Brésil	617 446	148 501	4 500
Colombie	60 000	23 800	*
Guyane française	157 320		55 000

* Moins de 500 individus.

En ce qui concerne le Canada, nous avons fait usage de la variable « connaissance du français langue officielle » de 2011, plus précisément la somme de ceux qui ont déclaré le français seulement et de ceux qui ont une

connaissance des deux langues officielles du Canada. Il s'agit de la variable la plus inclusive, car elle prend en compte non seulement ceux qui font un usage complet de la langue, mais l'ensemble des individus en mesure de converser en français.

Cependant, avant de tirer des conclusions de ce tableau, certaines précisions s'imposent. D'abord, les populations créolophones des DOM et d'Haïti sont largement sous-estimées en raison des taux élevés de bilinguisme qui caractérisent ces lieux. Or, nous avons choisi de classer les personnes bilingues parmi les locuteurs de français. Ainsi, pour les DOM français, sont considérés comme créolophones les immigrants haïtiens (d'après les chiffres onusiens) dont c'est la seule langue (selon les proportions définies par l'OIF), en dépit du fait qu'une large majorité de la population non migrante des DOM parle également le créole. Une autre précision tient au fait qu'il faille considérer plausible la présence de certains chevauchements au Canada entre les catégories de locuteurs et les apprenants du français, la variable de « connaissance du français » étant fortement suggestive et pouvant contenir des « francophiles » parmi ces locuteurs. Cette précision s'impose lorsque vient le temps de comparer les effectifs canadiens avec ceux des États-Unis (qui découlent des seuls usagers du français, une variable plus limitative) et ceux de l'Amérique latine qui, dans les deux cas, ne contiennent par obligatoirement toutes les personnes ayant une connaissance adéquate du français. Si le nombre de Canadiens hors Québec ayant une connaissance du français est de 2,58 millions, soit presque le double des effectifs états-uniens, à variable comparable – celle de l'usage à la maison – le nombre de locuteurs de français canadiens hors Québec serait d'un peu moins de 600 000 personnes, ce qui représente cette fois-ci moins de la moitié des effectifs du voisin du Sud. Sous cet angle, le poids des États-Unis dans l'espace francophone nord-américain (ou même panaméricain) prend passablement du galon, une conclusion à laquelle étaient déjà arrivés les géographes Aline Lechaume et Éric Waddell (2004, p. 319) à partir des données de recensement de 2000 et 2001. Dans l'état actuel des

choses, notre tableau réduit donc sensiblement le rôle de la francophonie états-unienne.

Ce rôle est aussi diminué par un manque à gagner évident au chapitre des « francophiles ». Les seules personnes ayant été retenues dans cette catégorie sont les « apprenants du français » (tels qu'ils ont été dénombrés par l'OIF) et les « créolophones », laissant du coup de côté les individus qui, bien qu'ils ne parlent ni français ni créole, auraient un sentiment d'appartenance aux cultures francophones⁹. Tombent notamment dans cette catégorie des populations d'immigration relativement ancienne pour lesquelles l'usage du français se serait éteint avec les générations, mais qui dans une certaine mesure garderaient un sentiment d'appartenance et de fierté pour leurs origines francophones. On sait que c'est le cas de plusieurs Franco-Américains (voir notamment l'encadré signé par Raymond Pelletier et Jean-Claude Redonnet, mais aussi Waddell, 1994, p. 222), plus particulièrement ceux qui vivent dans les vieux foyers francophones de la Nouvelle-Angleterre ou du Missouri – et de plus en plus aussi de la Louisiane (Le Menestrel et Henry, 2012, p. 249). La seule variable de recensement en mesure de suggérer ces « francophiles » est celle qui porte sur la déclaration des origines ethniques. Combien, parmi les 12,4 millions de citoyens américains ayant déclaré une origine « française », « canadienne-française », « cadjine » ou « haïtienne » en 2010, peuvent être considérés comme « francophiles » ? Faute de pouvoir lire dans la tête des recensés – et la question sur les origines n'avait pas pour intention de mesurer le degré d'attachement du recensé pour une ethnicité particulière (U.S. Census Bureau, 2002) –, il s'agit d'une énigme difficile à résoudre. Voilà pourquoi nous avons jugé plus prudent de ne pas inclure les résultats de cette variable dans notre tableau synthèse. Il faut néanmoins reconnaître que le choix des origines ethniques (le formulaire ne permet que deux choix seulement) est subjectif et, du

9. Pour saisir toute l'ampleur de l'identitaire francophone états-unien, le lecteur est invité à lire le livre de Dean Louder (2013), fruit de plusieurs explorations géographiques parmi un grand nombre de communautés francophones des États-Unis.

coup, qu'il n'est pas vide de sens. Cela suggère, bien qu'il soit difficile d'en saisir la pleine mesure, une certaine forme d'attachement aux origines déclarées. À plus forte raison encore lorsqu'il s'agit du premier choix. Ils sont près de 8 millions à avoir indiqué leur origine francophone comme celle qui prime au-dessus d'une bonne centaine d'origines nommément mentionnées. Si l'on soustrait de ce nombre les locuteurs de français, les apprenants du français et les créolophones compilés dans notre tableau, il reste 4,2 millions d'individus. On peut en déduire, sans crainte de faire fausse route, qu'un certain nombre d'entre eux, voire la très grande majorité, sont « francophiles de cœur ».

En dehors de l'Amérique du Nord, les Caraïbes se démarquent tant par leurs effectifs que par l'asymétrie qui caractérise la distribution de ceux-ci. Au regard de ce tableau, Haïti mérite assurément le titre de « perle des Antilles », abritant ainsi plus de huit francophones sur dix présents dans la région. Cette proportion ne tient même pas compte des migrants haïtiens présents en grand nombre dans les îles environnantes ou le pays voisin, la République dominicaine. Les Haïtiens participent d'une autre tendance lourde de l'espace francophone des Caraïbes, soit l'énorme force d'attraction qu'exerce le créole. Alors qu'on estime à près de 50 % la proportion de locuteurs créoles en République dominicaine¹⁰, pour la Dominique et Sainte-Lucie, ce sont respectivement 86 % et 98 % des francophones qui parlent en fait créole. Ces proportions expliquent d'ailleurs en bonne partie que ces deux derniers pays soient membres en règle de l'OIF et que le premier ait pour sa part le statut d'État observateur. Lorsqu'on considère que la très grande majorité des francophones des DOM sont en fait bilingues, on apprécie encore davantage toute la portée du fait créole des Antilles.

Enfin, ce tableau fait ressortir l'Amérique latine comme l'enfant pauvre de la francophonie des Amériques. Cela étant dit, des pays comme le Brésil, la Bolivie

10. Estimation qui découle du nombre de migrants haïtiens présents au pays et dont on suppose qu'ils sont des locuteurs unilingues créoles (selon les proportions de l'OIF), les autres ayant été comptabilisés comme locuteurs de français même si tous parlent fort probablement le créole.

et le DOM de la Guyane se démarquent tout de même par le nombre de locuteurs de français, alors que le Mexique et le Costa Rica¹¹ affichent des chiffres respectables dans la colonne des francophiles (« apprenants du français »).

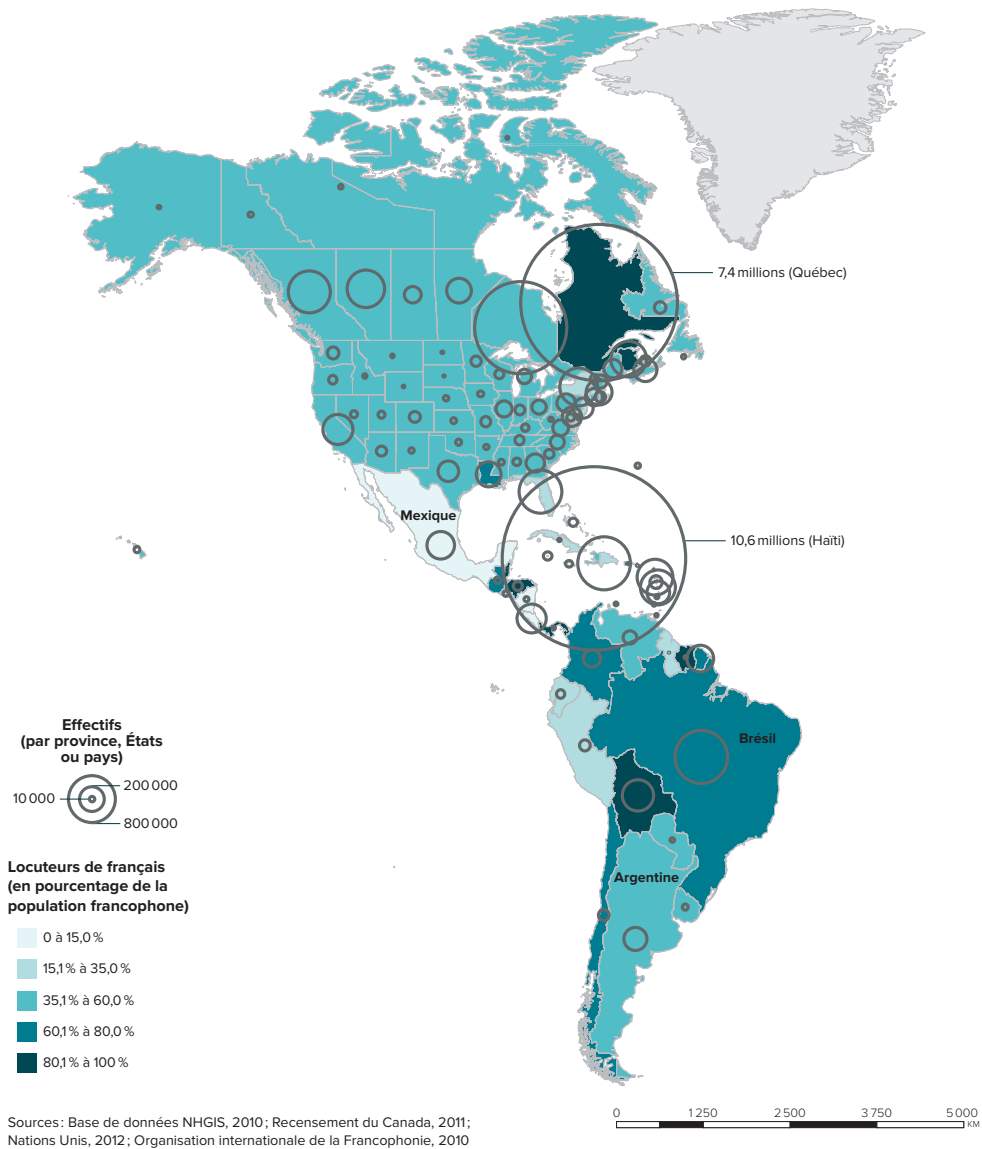
La carte qui suit (figure 1) permet de mieux saisir encore les dynamiques qui animent l'espace francophone américain. Non seulement elle s'attache à présenter la distribution des forces francophones sur le continent, mais elle met également en évidence le poids des locuteurs de français dans l'espace¹².

Avec les effectifs en seul point de mire, nul doute que le Québec et Haïti constituent les deux pôles dominants et les plus structurants de l'espace francophone américain. Gravitent autour de ces deux géants des centres plus petits, mais significatifs : c'est le cas de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick pour le Québec, et de la République dominicaine et des DOM français pour Haïti. En Amérique du Sud, le Brésil semble constituer un pôle régional d'une certaine importance auquel s'attachent notamment la Guyane française et la Bolivie. Avec ses quelque 564 000 francophones, la Floride occupe ainsi le premier rang aux États-Unis, suivie de près par l'État de New York (439 000). Plus intéressant encore est le fait que plusieurs autres États américains – la Californie, le Massachusetts et la Louisiane – se classent parmi les vingt régions où les francophones sont en plus grand nombre. Trois autres provinces canadiennes (la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick et l'Alberta) et les DOM font également partie de ce palmarès.

11. Ces deux derniers pays ont obtenu le statut d'États observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie lors du Sommet de la Francophonie en novembre 2014, un indice supplémentaire de l'importance de la langue française sur ces territoires.

12. Les données d'apprenants du français étant classées par pays par l'OIF, il a donc fallu répartir ces valeurs nationales parmi les provinces canadiennes hors Québec et les États américains (à l'exception du Nouveau-Brunswick et de la Louisiane, ceux-ci ayant leurs valeurs propres) au prorata du poids des locuteurs de chacune de ces divisions territoriales dans leur ensemble national respectif.

FIGURE 1 : Distribution des francophones et poids relatifs des locuteurs de français dans les Amériques, 2010-2011



Ce « club des vingt » accueille également quelques pays de l'Amérique latine : outre le Brésil, on pense ainsi à la Bolivie, au Costa Rica, au Mexique et à la Guyane. Cela fait dire que, sur le plan des effectifs, et parce que les données canadiennes et états-uniennes sont présentées dans leur distribution par province ou État, l'Amérique latine n'apparaît plus aussi marginale que dans le

tableau sommaire. On voit en fait poindre d'intéressants éléments de comparaison entre les parties de cette région et les diverses provinces du Canada (à l'exception du Québec bien évidemment). Des pays comme le Mexique (214 012), le Costa Rica (255 594), la Bolivie (316 966) ou l'Argentine (171 039) n'ont pas à pâlir devant le Manitoba (188 007), la Nouvelle-Écosse (169 272) ou même le Nouveau-Brunswick (386 497), en plein cœur de l'Acadie. Il en va de même de la Colombie (83 856), du Pérou (43 645) ou du Venezuela (46 151) en relation avec la Saskatchewan (84 373) ou Terre-Neuve (42 329).

Encadré : « Le pluralisme de la francophonie en Guyane », par Chô Ly¹³

Située au nord du Brésil, la Guyane, de par son statut de département d'outre-mer (DOM) français, est le portail de la France en Amérique du Sud. On pourrait donc penser que c'est un territoire où la francophonie se manifeste à tous les niveaux de la société. Or la réalité linguistique de ce département montre que c'est loin d'être le cas.

La Guyane est une mosaïque de peuples et de langues (une trentaine) d'origines très variées. Ainsi, aux langues amérindiennes (arawak, palikur, wayana, etc.) se joignent les langues d'origine européenne (le français, le portugais de la grande communauté brésilienne), divers créoles (à base lexicale française, comme les créoles guyanais et haïtien et les créoles à base lexicale anglaise, tels le ndyuka, le saamaka, l'aluku, etc.) et aussi des langues asiatiques (le chinois hakka et le hmong, ce dernier étant même considéré comme langue de France). Les Créoles guyanais étant majoritaires et le français étant la langue officielle, ces deux langues sont utilisées comme langues véhiculaires par la population. Mais quelques groupes maintiennent leur propre idiome et parviennent à le transmettre de génération en génération.

La répartition géographique de ces populations explique aussi ce maintien. Par exemple, les Hmong sont regroupés principalement dans deux villages

13. Professeur associé, Merced College, Californie, États-Unis.

monoethniques, loin des autres groupes. Plus à l'intérieur des terres, on constate le même isolement des populations de Noirs marrons où se transmettent des langues créoles comme l'aluku, le pamaka ou le ndyuka. Et encore plus loin dans les terres, sur des territoires non accessibles par voie terrestre, sont parlées des langues amérindiennes comme le teko ou le wayampi.

Il va sans dire que, dans ces milieux d'un autre temps, la francophonie a du mal à s'exprimer. Des problèmes propres à chaque population (comme l'abandon scolaire des lycéens hmong, les suicides des enfants amérindiens ou les filles-mères chez les Noirs marrons) et des traditions culturelle (rites animistes telles les séances chamaniques chez une partie des Hmong, par exemple) et linguistique parfois très anciennes sont autant d'obstacles à la pratique du français. Plusieurs chercheurs recommandent des mesures adaptées à l'enseignement du français pour les enfants ainsi que des formations particulières pour les enseignants, sans pour autant remettre en question la pertinence d'un tel apprentissage pour des élèves à des lieues du monde francophone tel qu'on se le représente dans le monde occidental.

La mesure du poids relatif des locuteurs de français dans l'ensemble francophone permet aussi de tirer des conclusions instructives sur la diversité des situations qui façonnent l'espace francophone. Sans surprise, le Québec tient la position de tête ici et confirme son rôle de pivot en Amérique du Nord, voire auprès de l'ensemble continental. Le Nouveau-Brunswick (81 %) et la Louisiane (71 %) confirment également leur place en tant que foyers historiques de la francophonie nord-américaine¹⁴.

14. Le fait d'avoir réparti les apprenants du français du Canada et des États-Unis de manière proportionnelle entre les provinces et les États a pour effet de simuler une fausse parité entre plusieurs unités territoriales d'un même pays. Outre le Nouveau-Brunswick et la Louisiane – lesquels avaient leur propres valeurs et n'ont pas subi de manipulation statistique –, les seuls États en mesure d'échapper partiellement à cette normalisation sont ceux qui affichent des taux importants de locuteurs de créole : la Floride, New York, le New Jersey ou le Massachusetts tout spécialement. La lecture de l'Ontario francophone est possiblement celle qui souffre le plus de ce biais méthodologique. Compte tenu de l'importance historique et contemporaine de l'Ontario

En Amérique latine, le Brésil siège en maître, la très grande majorité des francophones appartenant à la catégorie des locuteurs. Gravitant autour de leur voisin lusophone, on trouve la Colombie avec un peu plus de deux francophones sur trois étant des locuteurs, ainsi que l'Uruguay, le Chili et le Venezuela, les trois avec des taux avoisinant ou dépassant 50 %. Plusieurs autres pays de l'Amérique latine affichent des taux records de locuteurs (la Bolivie et le Honduras tout spécialement), mais ces valeurs sont fort probablement gonflées par la carence en données sur les francophiles, notamment des « apprenants du français ».

Les taux de locuteurs de français plus faibles que l'on observe dans certaines régions trahissent bien souvent le poids des locuteurs de créole au sein des francophonies locales. C'est particulièrement le cas dans les Caraïbes, en Haïti (42 %) bien évidemment, mais aussi en République dominicaine (20 %), en Dominique (13 %) et à Sainte-Lucie (2 %). C'est également vrai pour certains États américains, à plus forte raison en Floride (20 %), mais aussi à New York (31 %), au Massachusetts (34 %), au New Jersey (30 %) ou au Rhode Island (38 %).

2.2 L'Amérique du Nord et les Caraïbes : foyers historiques et nouvelles dynamiques

Ce portrait global témoigne du rôle de premier plan que jouent l'Amérique du Nord et les Caraïbes dans le façonnement de l'espace francophone des Amériques. La francophonie profite, dans ces deux régions, d'un ancrage historique solide qui lui procure, même là où elle est devenue et reste minoritaire, une certaine pérennité. Cette vaste région est aussi marquée par de nouvelles dynamiques migratoires, lesquelles ont une influence considérable sur les

français, on ne peut qu'espérer qu'un jour un décompte des apprenants du français soit entrepris sur le territoire de la province la plus peuplée au pays.

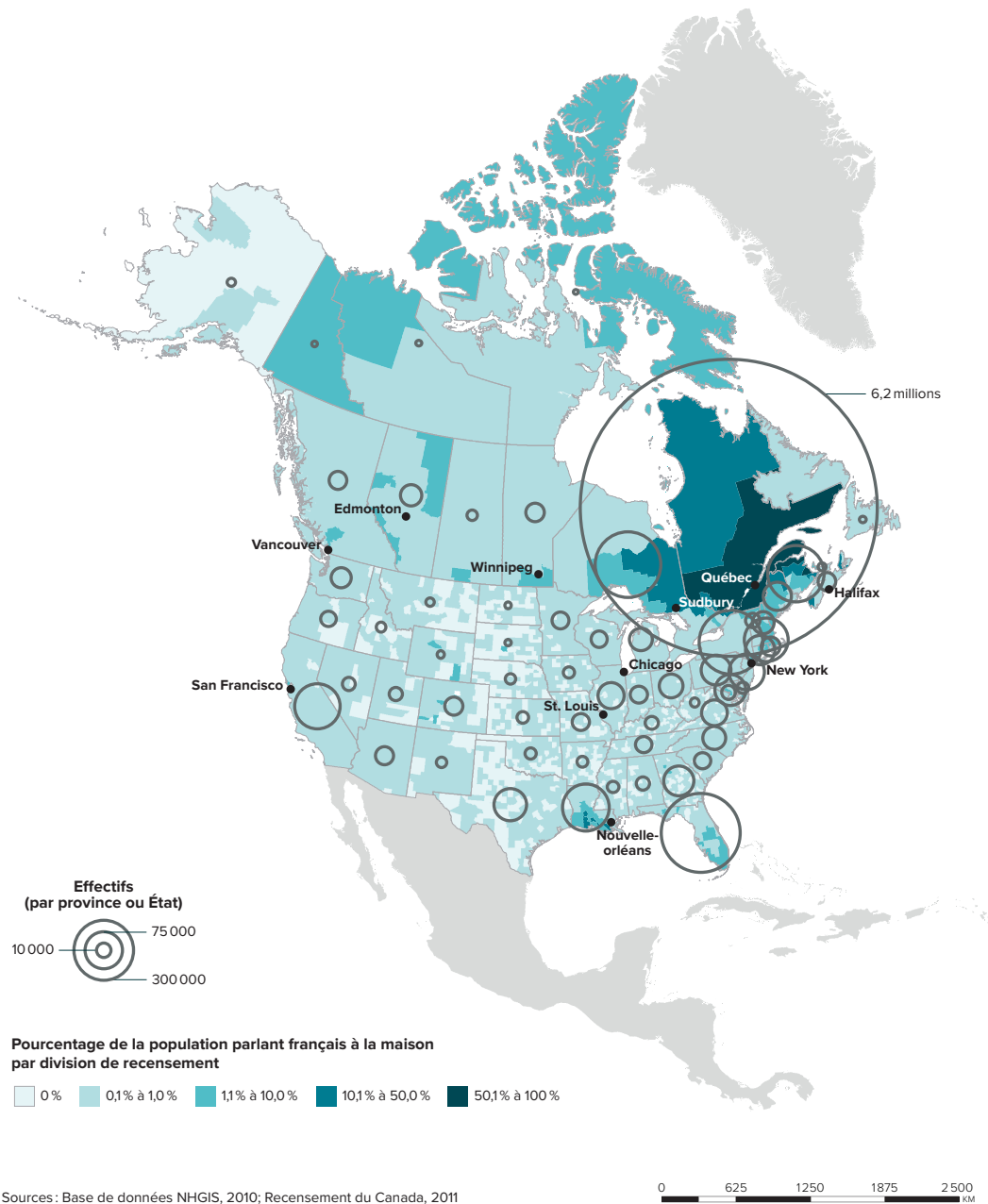
structures de l'espace francophone. La diaspora haïtienne et, en conséquence, la diffusion du fait créole ne sont pas étrangères à ces changements.

2.2.1. La francophonie nord-américaine

La francophonie en Amérique du Nord est le fruit d'une construction historique qui aura essaimé, à partir de ces foyers initiaux que sont la vallée du Saint-Laurent, l'Acadie et la Louisiane, dans tous les recoins du continent (Louder, Trépanier et Waddell, 1994). Elle repose sur une structure institutionnelle aussi ancienne que durable, du moins au Canada. Les communautés qui la composent aujourd'hui forment un ensemble souvent disparate que Louder et Waddell (2007) ont si justement rendu par la métaphore de l'« archipel ». Il s'agit toutefois d'une francophonie en pleine évolution, marquée à la fois par des reculs et des avancées.

La carte ci-dessous (figure 2) met en évidence la nature « archipélagique » de l'espace francophone en Amérique du Nord, tant par la distribution – pour ne pas dire « dispersion » – des effectifs que par le poids relatif des communautés francophones au sein de la population totale. La variable de l'usage du français (« langue parlée le plus souvent à la maison ») au Canada a ici été préférée à celle sur la connaissance du français langue officielle. Si ce choix a le défaut d'imposer une importante contraction de l'espace francophone canadien, il permet en revanche d'établir des points de comparaison pertinents avec les États-Unis dont la « langue parlée à la maison » est la seule variable disponible.

FIGURE 2 : Distribution et poids relatif des francophones au Canada et aux États-Unis, 2010-2011



Un regard même furtif sur la distribution des effectifs permet de saisir tout le poids du nord-est de l'Amérique du Nord. Il y a bien évidemment le Québec qui, avec ses quelque 6,2 millions de locuteurs de français, domine très largement le paysage francophone. S'ajoutent à cette province les effectifs non négligeables

présents en Ontario, en Nouvelle-Angleterre et en Acadie (surtout au Nouveau-Brunswick). Dans le reste du continent, l'espace francophone affiche une dispersion plutôt irrégulière, tout particulièrement dans le centre-nord des États-Unis. On note toutefois deux axes de dispersion plus réguliers qui font exception à cette tendance : le premier de ces axes court d'est en ouest, du Manitoba à la Colombie-Britannique; le deuxième axe est méridional et relie la Floride à la Californie en passant par la Louisiane et, dans une moindre mesure, le Texas. En somme, si l'on ne tient pas compte du Québec, les effectifs états-uniens se comparent avantageusement à ceux du Canada.

L'image que les concentrations de locuteurs de français projettent offre cependant un tout autre portrait de la situation. C'est assurément au Canada que ces concentrations sont les fortes et les plus étendues, même au-delà du Québec. Les territoires limitrophes du seul État francophone du continent – l'Est et le Nord-Est ontarien, ainsi que le Nouveau-Brunswick et certaines divisions de recensement néo-écossaises (dans les extrêmes nord-est et sud-ouest de la province) – laissent entrevoir des concentrations de locuteurs du français souvent comparables à celles du Québec. En fait, le Québec et ces territoires forment, en matière d'analyse spatiale, ce qu'on pourrait appeler une région homogène. Celle-ci est d'autant plus marquante qu'elle occupe une portion appréciable du continent. Les îlots ou agrégats présents sur le territoire états-unien sont beaucoup plus modestes ; ils sont à la fois moins étendus et plus dilués au sein de la population générale. Les communautés francophones sont partout dans ce pays fortement minoritaires, à l'exception peut-être de quelques bastions anciens de la Louisiane, soit plus précisément les paroisses¹⁵ d'Acadia, d'Assumption, d'Avoyelles, d'Evangeline, de Lafourche, de St-Martin et de Vermillon. Cela dit, les concentrations francophones à l'ouest de l'Ontario, bien qu'elles attestent la présence de communautés historiques toujours bien vivantes

15. La Louisiane, contrairement aux autres États américains, n'est pas divisée en *counties*, le maillage d'origine française en paroisses ayant été conservé.

(voir notamment l'encadré de Carol Léonard ci-dessous; Kermoal et Rivard, 2012; Rivard, 2012), sont elles aussi assez effacées.

Encadré : « Le fait français en Alberta », par Carol J. Léonard¹⁶

En Alberta, le verbe français se fait entendre depuis plus de deux cents ans. La toponymie historique du bassin du Churchill et du réseau fluvial de la rivière Athabasca en fait foi. C'est cette langue qui se fit surtout entendre de la bouche des équipages franco-métis qui menèrent Alexander Mackenzie depuis la rive occidentale du lac Athabasca jusqu'à l'océan Arctique, puis à l'océan Pacifique. Le français se maintint à l'avant-scène tout au long de la période de la traite des fourrures dans le Nord-Ouest. On peut même affirmer de cette époque qu'elle est celle de l'âge d'or de la langue française dans l'Ouest canadien, parlée aussi par les bourgeois anglo-écossais de la traite.

La période qui lui succéda, celle de la colonisation, fut celle de tous les bouleversements. Les immigrants déferlèrent, l'Alberta devint province (1905) et s'anglicisa. Que la langue française s'y soit maintenue jusqu'à nos jours ne relève pas d'un miracle. Elle le doit à la volonté et à la détermination d'une frange active de la population, laquelle, menant assauts sur tous les fronts, s'acharna et continue encore d'œuvrer à réunir les conditions essentielles au maintien d'une présence et d'une culture franco-albertaine. Elle continue de s'y employer lors même que la nouvelle génération de francophones fonde davantage son identité sur son bilinguisme.

Les milieux culturels et associatifs franco-albertains ne craignent pas la comparaison. Réseaux et tables de concertation se multiplient pour repérer les points d'ancrage, imaginer les projets, relever les nouveaux défis et rallier les nouveaux arrivants de tous horizons. Persistent et signent, dans la durée de leurs actions, le quotidien *Le Franco*, l'hebdomadaire *Le Chinook*, la troupe professionnelle Unithéâtre, les groupes de danse Zéphyr, Blés d'or,

16. Campus Saint-Jean, Université de l'Alberta.

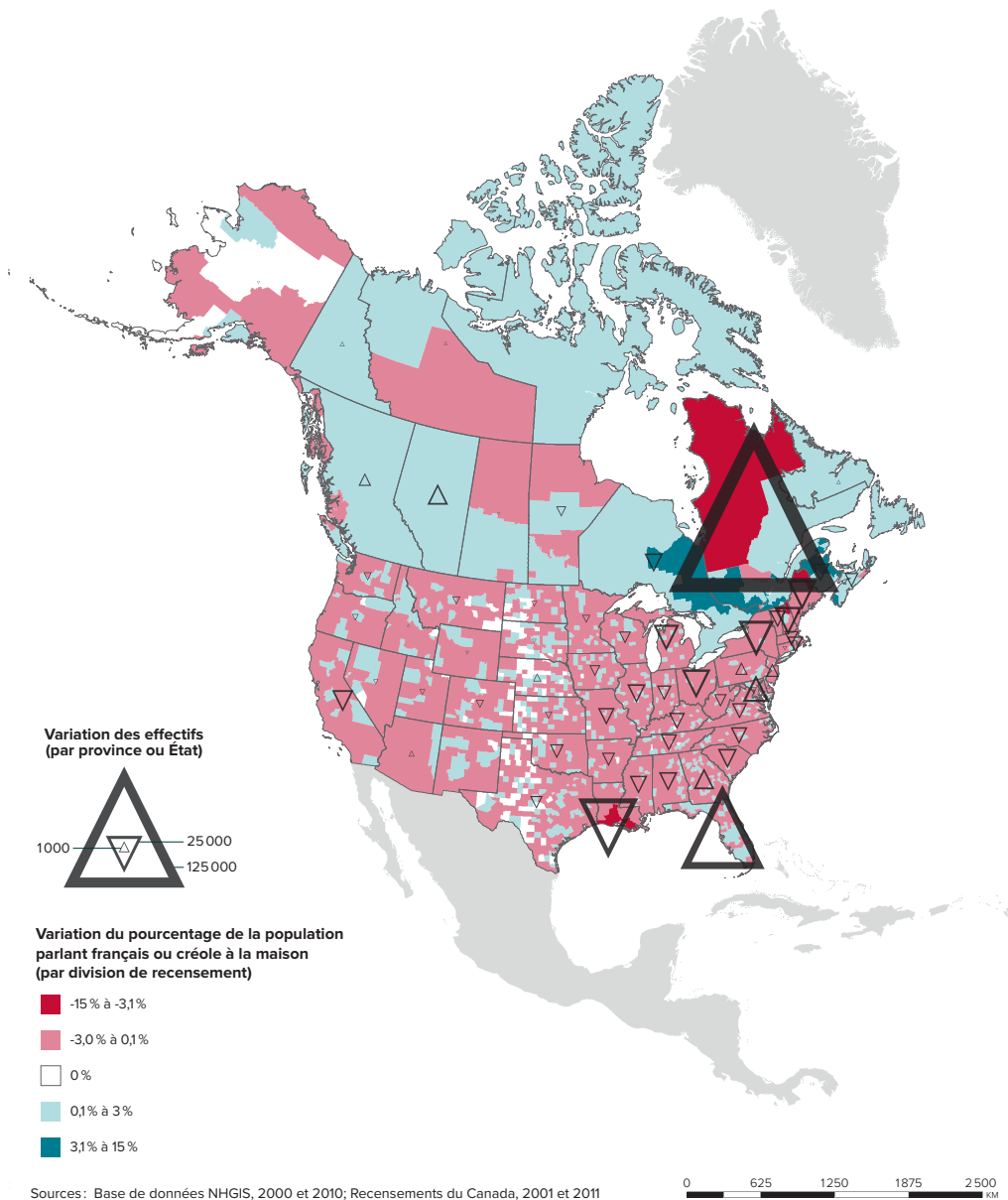
Pleins Soleils, Vol-au-Vents. À l'été 2012, la francophonie albertaine, soucieuse d'exister ici comme ailleurs dans les esprits et dans les mémoires, accueille les Choralies internationales. Musardant un instant sur le site Francalta (<http://www.francalta.ca>), le grand calendrier des événements culturels, on reste surpris par le nombre d'activités mises à l'affiche quotidiennement.

Riche province, l'Alberta attire migrants et immigrants. Le recensement de 2011 révèle une hausse (depuis 2006) de 18 % du nombre d'Albertains de langue maternelle française. Galvanisante nouvelle à laquelle une campagne publicitaire est venue faire écho en arborant « 225,000 Albertans speak français » sur l'espace arrière des autobus de Calgary, d'Edmonton, de Grande Prairie, de Lethbridge et de Red Deer, de même que sur les babillards électroniques des aéroports internationaux d'Edmonton et de Calgary.

La cartographie des données de recensement de 2010-2011 expose des réalités observées également lors des trois précédents recensements décennaux (voir Frenette, Rivard et St-Hilaire, 2012; Louder et Waddell, 2008; Louder, Trépanier et Waddell, 1994). On serait alors tenté de conclure que la situation du fait francophone en Amérique du Nord est stable. Or, il s'agirait d'une conclusion un peu hâtive. C'est d'ailleurs ce que met en évidence la carte suivante (figure 3), laquelle se penche sur l'évolution des effectifs et du poids relatif des agrégats francophones (ceux qui ont été observés sur la carte précédente) entre 2000-2001 et 2010-2011¹⁷.

17. Les données de concentration équivalent ici à la différence des taux entre les deux séries de données de recensement et non pas à un calcul de croissance annuelle moyenne.

Figure 3 : Évolution de la distribution et du poids relatif des francophones (incluant créoles) au Canada et aux États-Unis, 2000-2001–2010-2011



Les effectifs sont en croissance particulièrement dans trois provinces canadiennes, soit le Québec, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Les hausses sont le résultat de soldes migratoires positifs. On peut voir dans ces chiffres la confirmation du pouvoir attractif du Québec au sein de la francophonie internationale, un fait qui résulte de plusieurs décennies de politiques d'immigration axées notamment sur le recrutement d'immigrants francophones

ou francophiles¹⁸. On n'est donc pas surpris de constater que les trois principaux pays d'origine de l'immigration entre 2001 et 2010 au Québec sont francophones ou fortement francophiles, soit le Maroc, l'Algérie et la France. Les quelque 88 255 immigrants provenant de ces trois régions du monde représentent 26 % de tous les immigrants arrivés dans la province dans la dernière décennie et y résidant toujours en 2012. À ce nombre, on pourrait ajouter 16 750 Haïtiens, lesquels font que leur pays atteint le 7^e rang pour l'immigration au Québec (Québec, 2012, p. 26). En retour, le Québec ne profite pas d'un solde migratoire favorable à l'échelle du pays, et cela depuis au moins le milieu des années 1970 (Bohnert, 2013, p. 1). Les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 par Statistique Canada ne font pas exception. Les migrations interprovinciales sont défavorables au Québec, celui-ci ayant concédé 21 250 individus depuis 2006 à d'autres provinces du pays. Le portrait est moins sombre lorsqu'on tient compte seulement des migrants dont le français est la langue maternelle, le solde étant alors très légèrement positif (environ 3 000 personnes) entre 2001 et 2011. L'attrait de l'Alberta et de la Colombie-Britannique repose quant à lui sur des facteurs économiques. Les francophones ne sont toutefois pas les seuls à y migrer, si bien qu'au bout du compte, si le poids relatif de ceux qui parlent le plus souvent le français à la maison s'améliore quelque peu (0,01 % pour la Colombie-Britannique et 0,05 % pour l'Alberta), il demeure en bas de 1 pour cent en 2011 (Canada, 2012).

On dénote également des pertes appréciables d'effectifs francophones en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. En revanche, à une échelle plus fine, on constate que plusieurs divisions de recensement au cœur des foyers historiques francophones de ces trois provinces voient le poids relatif

18. Depuis notamment la signature de l'entente Couture-Cullen en 1978, laquelle donne au Québec une bonne marge de manœuvre en matière de recrutement des immigrants (Québec, 1990, p. 23). La province est aussi depuis longtemps un important point de chute pour l'immigration au Canada, occupant le deuxième rang derrière l'Ontario en 2011. Le poids du Québec s'est même accru de quatre points de pourcentage depuis 1981, l'augmentation la plus substantielle parmi les provinces et les territoires canadiens (Chagnon, 2013, p. 8).

des locuteurs de français augmenter et non diminuer. C'est le cas dans le nord du Nouveau-Brunswick (les divisions de Victoria, Madawaska ou Restigouche) et dans la région de Moncton (Kent et Gloucester). Même observation du côté de la péninsule néo-écossaise, soit plus précisément dans son extrémité occidentale (Digby et Yarmouth). En Ontario, ce sont les régions du Nord-Est (divisions de Cochrane, Sudbury et Timiskaming) et de l'Est (Prescott-Russell et Ottawa) qui se retrouvent avec des concentrations francophones plus marquées.

Les États-Unis accusent des pertes dans tous les États, sauf dans une dizaine d'entre eux, dont le Nebraska, le New Jersey, le Delaware ou la Pennsylvanie. De tous les États qui ont fait des gains, la Floride détient, et de loin, la palme, soit dix fois plus que le Maryland, deuxième en liste. Or, la Floride est aussi l'État ayant le plus grand nombre de francophones, loin devant New York, la Louisiane, la Californie ou le Massachusetts. Les États de la Nouvelle-Angleterre – mais plus particulièrement le Maine et le New Hampshire –, la Louisiane et le Missouri sont les plus lourdement touchés par les pertes de vitalité du fait français aux États-Unis. Ce fait n'a rien de banal, puisque ces États constituent également des foyers historiques de l'espace francophone du pays. De ces foyers, c'est la Louisiane qui accuse la contraction la plus marquée de son espace francophone, la carte mettant bien en évidence le fameux « triangle acadien¹⁹ » formé par les principales paroisses francophones de l'État. Les quatorze divisions de recensement où l'on observe les diminutions les plus considérables aux États-Unis sont toutes des paroisses de la Louisiane, avec des pertes oscillant entre 3,4 % (St. James) et 11,4 % (St. Martin). En outre, on retrouve trente paroisses louisianaises parmi les 40 divisions ayant perdu le plus de francophones à l'échelle du pays. Ainsi, loin de s'estomper, la régression de l'usage du français observée en Louisiane depuis les années 1990 ne fait que se confirmer. Ailleurs, les taux demeurent stables, tout particulièrement dans les États centraux, les Dakotas du Nord et du Sud, le Nebraska, le Kansas,

19. Aussi connu sous le nom de « triangle français » ou « triangle francophone ».

l'Oklahoma et le Texas. Il est toutefois utile de souligner que les effectifs francophones de la région restent somme toute modestes et que la très grande majorité des divisions de recensement affichant une variation nulle n'abritent en fait aucun francophone (ni en 2000 ni en 2010).

Encadré : « Les francophones de Nouvelle-Angleterre », par Raymond Pelletier et Jean-Claude Redonnet

Les francophones des six États qui composent la Nouvelle-Angleterre représentent une des concentrations géographiques les plus importantes des États-Unis. Ils étaient (en 2010) au nombre officiel (US Census Bureau/American Community Survey) de 216 849* (personnes de plus de 5 ans utilisant le français à la maison), auxquels s'ajoutent les 64 989 locuteurs de créole à base lexicale française (*French creole*). Ces chiffres doivent être rapportés à celui de la population totale des francophones aux États-Unis, estimée suivant les mêmes critères à environ 2 millions.

Quelques chiffres par État

État	Locuteurs de français	Locuteurs de créoles
Massachusetts	74 936	48 400
Maine	52 395	130
Connecticut	36 857	10 304
New Hampshire	27 990	398
Rhode Island	14 197	5 757
Vermont	10 474	—

Le socle représenté par le nombre de « parlant français » descendants d'une immigration historique (xvii^e siècle et début du xx^e siècle) reste important au début du xxi^e siècle. Mais les chiffres et les proportions varient grandement

en fonction de l'État. Le pourcentage de souche francophone est d'un tiers environ dans le Maine, représentant un héritage qui s'identifie comme tel.

Au-delà des chiffres

Une synergie francophone représentative de la diversité états-unienne est visible en Nouvelle-Angleterre, où elle est portée par les groupes et les individualités franco-américaines, acadiennes, haïtiennes et, plus récemment, africaines. Elle est récente et continue à se nourrir de l'apport de l'immigration européenne (belge, suisse, française, d'Europe centrale et de l'Est). Elle est soutenue par ses propres associations et organismes professionnels, ainsi que par des groupes et des réseaux francophiles qui l'ancrent dans son avenir économique, social et citoyen.

Les francophones de Nouvelle-Angleterre qui sont en situation linguistique minoritaire, et qui n'ont pas toujours le français comme langue maternelle, sont à la recherche d'une visibilité et d'une reconnaissance qui puissent les réinstaller durablement dans l'espace public.

Comme le mentionnent Pelletier et Redonnet pour la Nouvelle-Angleterre (voir encadré ci-dessus), le fait créole est partie prenante des changements profonds qui marquent l'espace francophone états-unien au cours des dernières décennies. Les États-Unis ont vu la population créolophone croître de près de 4 % en moyenne annuellement entre 2000 et 2010, pour un gain total de plus de 200 000 personnes. Durant la même période, le poids relatif du créole dans l'ensemble francophone a augmenté de 11 %. Ces chiffres, tout aussi éloquentes qu'ils soient, sont bien évidemment différenciés dans l'espace, d'autant plus que 94 pour cent des locuteurs de créole habitent les États de la côte est et ceux du golfe du Mexique (voir le tableau 2).

TABEAU 2 : Évolution du fait créole dans l'est et le sud-est des États-Unis, 2000-2010

État	Locuteurs créoles, 2010	Poids relatif des locuteurs créoles dans l'espace francophone, 2010	Différence des effectifs créoles, 2000-2010	Croissance annuelle moyenne des effectifs créoles
États-Unis	655 888	32,9 %	202 520	3,76 %
Floride	320 427	74,2 %	111 940	4,39 %
New York	137 936	50,1 %	23 189	1,86 %
New Jersey	41 172	52,5 %	12 389	3,64 %
Massachusetts	53 724	43,2 %	10 205	2,13 %
Géorgie	15 087	27,7 %	10 124	11,76 %
Connecticut	12 307	24,4 %	4 451	4,59 %
Maryland	10 241	17,3 %	3 519	4,30 %
Virginie	4 960	12,7 %	2 295	6,41 %
Louisiana	6 118	4,3 %	1 648	3,19 %
Rhode Island	5 692	29,5 %	1 355	2,76 %
Caroline du Nord	2 728	9,2 %	1 287	6,59 %
Texas	4 263	6,7 %	759	1,98 %
Caroline du Sud	611	4,5 %	362	9,39 %
Alabama	568	6,8 %	329	9,04 %
District de Columbia	811	9,1 %	213	3,09 %
Mississippi	343	5,8 %	201	9,22 %
Maine	95	0,2 %	41	5,81 %
Arkansas	97	2,0 %	-60	-4,70 %

Source: US Census Bureau, American Community Survey, 2000 et 2010.

Le poids relatif des locuteurs de créole est en progression partout, à l'exception de quelques États : le New Hampshire, l'Arkansas, le Montana, le Wyoming, la Virginie-Occidentale et le Dakota du Sud. Quatre États affichent des taux supérieurs à la moyenne nationale, soit la Géorgie, la Pennsylvanie, le New Jersey et la Floride, alors que New York, le Rhode Island et le Delaware accusent des hausses de plus de 10 %, bien que, dans ces deux derniers cas, les effectifs créoles soient de moins de 10 000 individus.

De toutes les raisons derrière ces différentes hausses, deux s'imposent. Dans le cas de la Géorgie, de la Pennsylvanie, du New Jersey, de la Floride et du Delaware, l'augmentation du poids relatif des créolophones découle essentiellement d'un accroissement des effectifs créoles. Pour les autres États (ainsi qu'à l'échelle de la nation), cependant, le facteur principal d'explication repose moins sur l'évolution des effectifs créolophones que sur des baisses substantielles des locuteurs de français. La Louisiane est un cas type de ce phénomène, l'État ayant perdu près de 60 000 locuteurs de français en 10 ans, pour un faible gain d'un peu moins de 2 000 locuteurs créoles. L'évolution relative du créole dans l'État de New York s'explique elle aussi par les dynamiques à la baisse des locuteurs de français. Bien que l'État affiche une augmentation appréciable de créolophones, soit environ 23 000 (10 fois plus qu'en Louisiane), il n'en subit pas moins une baisse presque deux fois plus grande de locuteurs de français.

Le gain en effectifs créoles de l'État de New York n'en demeure pas moins significatif, puisque près d'un nouveau créole en territoire états-unien sur cinq y habite. À ce titre, la Floride trône largement en maître, drainant à elle seule plus de la moitié des nouveaux effectifs créoles au pays, confirmant du coup son premier rang en tant que principal carrefour créole aux États-Unis. Le Massachusetts est le seul État de la Nouvelle-Angleterre à afficher des gains substantiels, ce qui lui vaut le 4^e rang au niveau national.

2.2.2. Le fait créole

L'évolution rapide du fait créole aux États-Unis est le symptôme d'un phénomène migratoire transnational soutenu depuis quelques décennies, la diaspora haïtienne. Comme le montre le tableau 3, ce mouvement migratoire a des incidences dans l'espace caribéen comme dans l'espace plus large des Amériques du Sud et du Nord.

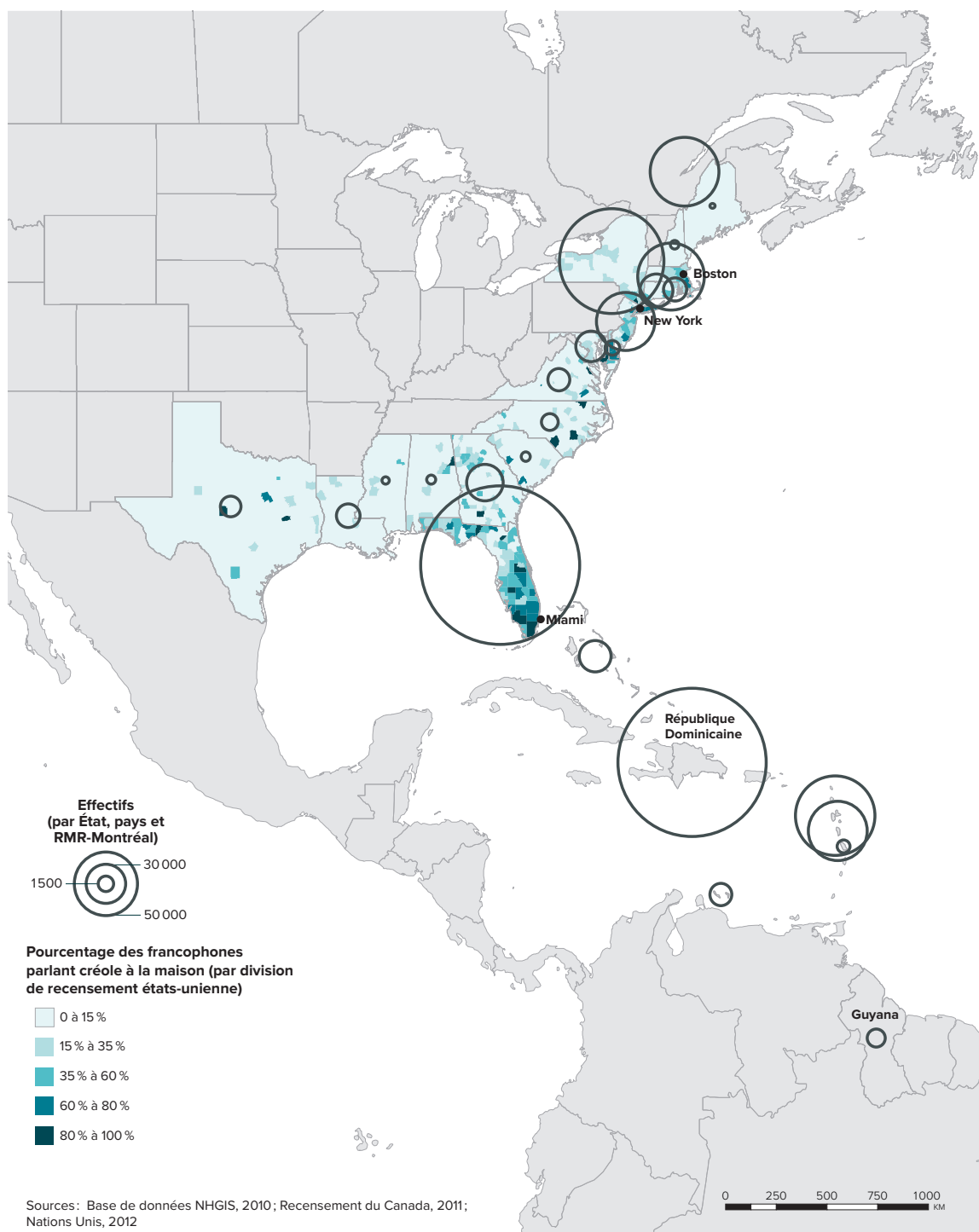
TABLEAU 3 : La diaspora haïtienne en 2010

Région ou pays	Nombre d'immigrants haïtiens
MONDE	1 040 498
<i>Amérique du Nord</i>	618 363
États-Unis	537 589
Canada	73 136
<i>Caraïbes</i>	381 973
République dominicaine	279 271
Guadeloupe	78 453
Bahamas	11 292
Bermudes	7 638

Source : United Nations, Population Division, Department of Economic and Social Affairs, Trends in International Migrant Stock: Migrants by Destination and Origin, 2012.

Les mouvements migratoires sur lesquels s'articule cette diaspora correspondent à des dynamiques spatiales distinctes, selon qu'ils soient de nature intracaribéenne ou extracaribéenne (Wolton, 2008a, p. 36-37). Comme le laisse voir la carte qui suit (figure 4), les mouvements intracaribéens donnent lieu à une structure en étoile qui essaime dans plusieurs directions. Outre la République dominicaine, laquelle accueille près des deux tiers des migrants haïtiens de la zone « caribéenne » (on inclut ici la Guyane), les migrants créoles se dispersent assez également à l'intérieur de cette aire géographique. Le portrait de la diaspora haïtienne en dehors de la zone des Antilles dévoile une structure spatiale très dissemblable. Phénomène d'envergure, la diaspora haïtienne ne se déploie pas ici tous azimuts, mais plutôt le long d'un axe principal reliant Port-au-Prince à Montréal (là où se concentrent 75 % des locuteurs de créole au Canada), en passant par l'est des États-Unis et la Floride.

FIGURE 4 : Distribution et poids relatif des créolophones de la diaspora haïtienne, 2010-2011



En fait, comme le démontre assez clairement le poids relatif dans l'ensemble francophone des États-Unis, non seulement l'espace créolophone se concentre

à 85 % dans quatre États – la Floride²⁰, New York, le Massachusetts et le New Jersey –, mais les populations créoles de ces États sont massées principalement dans les grandes villes de la Floride et dans les métropoles de l'est des États-Unis, particulièrement dans la région métropolitaine de New York (plusieurs comtés du New Jersey et de Long Island). Quatre-vingt-dix-huit pour cent des gens déclarant parler créole dans l'État de New York habitent la métropole. Ce phénomène de métropolisation de l'immigration n'est bien évidemment pas unique à la diaspora haïtienne; il constitue la réalité de la plupart des migrations transnationales contemporaines, y compris celle impliquant des francophones. C'est surtout l'ampleur du phénomène migratoire haïtien qui en fait une réalité socioculturelle structurante, à plus forte raison au sein de l'ensemble francophone.

Encadré : « La francophonie haïtienne », par Renauld Govain²¹

Ayti, *Kiskeya* ou *Boïo* (c'est-à-dire Terre de hautes montagnes) est le nom que les Indiens taïnos ont donné à cette partie des Grandes Antilles qui, à son indépendance, en 1804, va être appelée la République d'Haïti. Haïti, comme on l'appelle couramment, est un pays officiellement bilingue (article 5 de la Constitution de 1987) : le français est pratiqué par l'élite scolarisée et le créole par l'ensemble de la population. Faute de statistiques fiables, le nombre de locuteurs du français n'a pas été précisé, mais il est moins de la moitié de la population globale de 10 millions d'habitants. Le français est la principale langue d'enseignement à tous les niveaux du système éducatif haïtien.

Haïti est membre de la Francophonie et de l'OIF depuis sa création. Il est aussi membre de l'Assemblée parlementaire francophone. Des villes dont

20. Les locuteurs de créole sont en majorité parmi les francophones dans 26 des 69 comtés de l'État.

21. Université d'État d'Haïti, Faculté de linguistique appliquée.

Port-au-Prince, Cap-Haïtien, les Cayes ou Jacmel sont membres de l'Association internationale des maires francophones. Haïti a été membre fondateur de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) créée en 1970, qui deviendra l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) puis l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Le bureau caraïbe de l'AUF est à Port-au-Prince. Le pays sert à la diffusion du français dans l'Organisation des États américains (OEA). Il a permis que le français y devienne l'une des langues de travail.

Sur proposition d'Haïti, le français est devenu en 2013 la deuxième langue de travail du Marché commun caribéen (CARICOM) dont la seule langue était l'anglais. Grâce à lui, le français est l'une des trois langues de travail de l'Association des États de la Caraïbe. Haïti est le seul pays francophone de la Communauté d'États latino-américains et caribéens (CELAC) parmi 18 pays hispanophones, 12 pays anglophones, 1 pays lusophone et 1 pays néerlandophone.

L'Institut français d'Haïti (IFH) a été fondé en 1945. Huit antennes d'Alliance française fonctionnent dans huit chefs-lieux de départements, il n'y en a pas à Port-au-Prince où fonctionne l'IFH et pas encore dans les Nippes, dixième département depuis 2003.

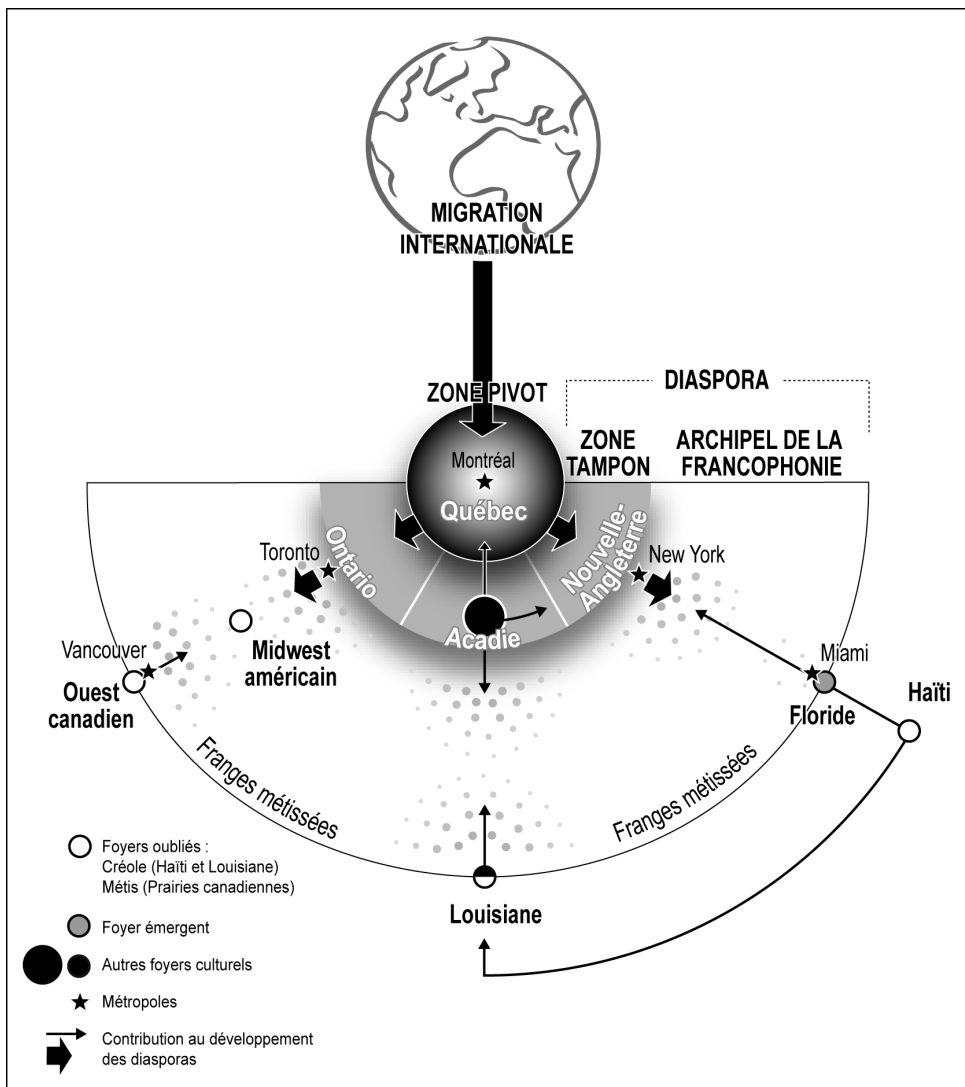
Le pays commence à célébrer la Journée internationale de la Francophonie en 1993 à l'initiative de la Faculté de linguistique appliquée de l'Université d'État d'Haïti. De la journée du 20 mars, on est passé, en 1996, à une quinzaine. Depuis près d'une dizaine d'années, la Journée internationale de la Francophonie se fête sur un mois avec la participation conjointe de l'AUF, d'universités haïtiennes dont l'Université d'État d'Haïti, des ministères haïtiens de la Culture et des Affaires étrangères, etc.

Dans les villes, les jeunes élèves et étudiants s'organisent généralement en des associations qu'ils appellent des « clubs littéraires », dont le but principal est de se rencontrer une à deux fois par semaine pour pratiquer la langue entre eux. Ils organisent souvent des conférences-débats avec des conférenciers francophones invités parmi les plus en vue en Haïti.

2.2.3. Discussion : la référence culturelle

Les analyses et les dynamiques spatiales mises ici de l'avant font écho aux efforts de synthèse de Dean Louder et Éric Waddell, deux géographes spécialistes de la Franco-Amérique. Ces efforts prennent notamment la forme d'un schéma – qu'on pourrait aussi bien qualifier de « carte » – reproduit à la figure 5.

FIGURE 5 : Schéma de la Franco-Amérique, par Dean Louder et Éric Waddell (2008, p. 18)



Cette représentation schématique distingue notamment trois zones géographiques à même de décrire l'espace francophone en Amérique : la « zone pivot », personnifiée ici par le Québec, la « zone tampon » et l'« archipel de la francophonie », toutes deux façonnées par les phénomènes de migrations intracontinentales, et les « franges métissées », espèces de zones de contact aux limites de l'espace francophone. Outre le foyer principal qu'est le Québec, la carte schématique de Louder et de Waddell montre également d'autres foyers – tantôt culturels (l'Acadie), tantôt oubliés (l'Ouest canadien ou Haïti), tantôt émergents (la Floride) – et la présence structurante de certaines métropoles, à savoir Miami, New York, Montréal, Vancouver et Toronto.

Sur la foi de nos analyses cartographiques, on ne saurait remettre en doute le rôle incontesté du Québec comme principal carrefour des dynamiques socioculturelles forgeant l'espace francophone nord-américain. Effectivement, le Québec est au cœur d'un important noyau francophone, lequel comprend les provinces limitrophes, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, mais également la Nouvelle-Angleterre. Les migrations historiques sont largement responsables du développement de l'aire d'influence du Québec-Acadie, tant celles qui ont été amorcées dès le Régime français que celles découlant de la Conquête (pensons aux effets de la Déportation acadienne sur les populations francophones de la Louisiane ou même du Québec) ou celles qui participent des grandes migrations ayant marqué tout le monde atlantique au XIX^e siècle et qui donneront lieu à la course vers les manufactures de la Nouvelle-Angleterre ou à la colonisation de l'Ouest canadien par exemple. Mais, au-delà de ces « contreforts » (Louder, Trépanier et Waddell, 1994, p. 198) et avec l'éloignement au centre, l'espace francophone nord-américain s'amincit passablement, fortifiant d'autant le poids du Québec dans l'ensemble. Le fait que la province soit dans la région le seul État francophone laisse présager que son rôle restera constant.

Cependant, en incluant les Caraïbes, le Québec n'apparaît plus comme l'unique plaque tournante de la francophonie des Amériques. Haïti s'impose plus que jamais comme un pôle dominant, voire une « zone pivot », de cet espace

francophone; non seulement Haïti est démographiquement imposant dans la zone des Caraïbes, mais, en raison de la diaspora, les Haïtiens contribuent largement au fait francophone hors du pays, notamment en République dominicaine, dans les DOM français et aux États-Unis. Haïti pivote en effet une réalité « francophone » dont l'aire d'influence est comparable à celle du Québec. Comme le disent si bien Lechaume et Waddell : « Désormais, l'essor de la francophonie panaméricaine tient à une condition *sine qua non* : la rencontre du Québec, et donc de l'ensemble de l'archipel de la francophonie nord-américaine, avec celui de "l'aire créole" de la Caraïbe » (2004, p. 319).

Les mouvements migratoires, historiques ou contemporains, favorisent les rencontres interculturelles et, à leur suite, le métissage culturel. Le modèle de Louder et Waddell tient compte de cette réalité culturelle par l'intermédiaire d'une « frange métissée » occupée par l'Ouest canadien – région où les Métis font figure de pionniers du fait francophone (Allaire, 2007) – la Louisiane et la Floride²². Cette dernière a cela de particulier qu'elle est le principal lieu contemporain où se rencontrent les éléments francophones – notamment haïtiens – de l'Amérique du Nord et des Caraïbes. Cela fait de la Floride une zone de pivot secondaire qui relie deux importants sous-ensembles de l'espace francophone des Amériques. Il s'agit d'un rôle que la Louisiane a déjà joué au début du XIX^e siècle avec l'arrivée des créoles haïtiens fuyant la fureur de la révolution de Toussaint Louverture sur l'île d'Hispaniola.

22. Cette frange métisse ratisse historiquement beaucoup plus large, incluant des régions comme le Missouri, la région des Grands Lacs ou l'Ouest états-unien, les Métis ayant constitué des ambassadeurs du fait francophone dans plusieurs recoins de l'Amérique du Nord (Kermoal et Rivard, 2012). En revanche, si les langues métisses à base de français demeurent des symboles collectifs forts parmi les populations métisses toujours existantes, l'usage de ces langues est aujourd'hui passablement réduit (Rivard, 2008).

2.3. Amérique latine : se soustraire à la tyrannie des effectifs

Celui ou celle qui se plie au jeu du dénombrement des francophones en Amérique latine fait irrémédiablement face à une profonde insatisfaction à cause des moyens mis à sa disposition et se retrouve rapidement sous l'emprise d'une certaine « tyrannie des effectifs ». Pour s'affranchir d'une telle situation, il est utile de mettre en action de nouvelles approches pour mieux cerner les réalités francophones. C'est notamment ce que font Patrick Chardenet et José Carlos Chaves da Cunha lorsqu'ils examinent la presse ou la câblodistribution en vue d'y trouver des références à la langue française et aux cultures francophones dans les médias argentins (2008, p. 223-225). Ce faisant, ils peuvent esquisser le paysage francophone de l'Argentine sans avoir à chiffrer en détail le nombre de locuteurs du français.

2.3.1. Apprentissage du français langue étrangère

Une solution alternative éprouvée au dénombrement absolu consiste à se concentrer sur l'enseignement du français comme langue étrangère. Il s'agit d'un indicateur précieux pour l'Amérique latine, puisque, si l'enseignement du français varie grandement d'un pays à l'autre (OIF, 2010, p. 136) et qu'il perd continuellement du terrain par rapport à celui de l'anglais, le français « reste néanmoins la deuxième langue étrangère apprise sur le continent... » (Silva, 2011, p. 4).

Encadré : « Le français dans l'éducation argentine », par Lía Varela²³

Le français est présent sur le territoire argentin depuis le XVIII^e siècle, en tant que langue parlée par des commerçants, des artisans et des professionnels

23. Professeure, directrice du master en gestion des langues, Universidad Nacional de Tres de Febrero.

francophones installés dans la ville capitale du vice-royaume du Rio de la Plata – l'actuel Buenos Aires –, et en tant que langue écrite et apprise par l'élite au contact des ouvrages de philosophie, de droit ou de littérature. L'influence des Lumières s'avérera fondamentale dans le processus qui mène d'abord à l'indépendance de l'Espagne en 1810 et, ensuite, à la construction de l'État argentin, achevée en 1880.

L'importance reconnue à la langue et à la pensée française est telle qu'elles se voient attribuer une large place parmi les matières enseignées dans les collèges et les lycées nationaux, à côté de l'anglais. Or la parité dans l'enseignement scolaire des deux langues, maintenue pendant des décennies, commence à s'estomper vers la moitié du ^{xx}^e siècle, sous le poids de l'influence américaine qui s'affirme dès lors dans la région et dans le monde. Le nombre d'étudiants de français dans le système éducatif atteint son plus bas niveau dans les années 1990, lorsque, en vertu d'une réforme éducative néolibérale, seul l'enseignement de l'anglais est encouragé.

La courbe du nombre d'étudiants inscrits aux cours de l'Alliance française en Argentine depuis leur ouverture fait état d'une évolution similaire dans le domaine de l'éducation non formelle : ils sont 400 en 1908, 2 000 en 1924, 4 000 en 1928 dans le seul siège de Buenos Aires, 10 000 dans tout le pays. En 1966, 26 000 élèves se répartissent dans 150 comités. Au début des années 1980, il existe en Argentine (« la nation au monde qui compte le plus d'alliances par rapport au nombre de ses habitants » selon son historien, M. Bruézière) 141 comités et 28 000 élèves inscrits. Mais ce chiffre descend à 20 000 élèves et 100 comités en 1990, et à 10 000 à la fin de la décennie.

Après la crise de 2001 et dans un contexte de reconstruction de la société argentine et de repositionnement du pays sur l'échiquier international, les conditions redeviennent favorables au développement du français : le nombre d'étudiants dans l'éducation formelle (du préscolaire au lycée) est passé de 70 000 en 2008 à 120 000 en 2012 – ce qui représente autour de 1 % du total des effectifs. Le nombre d'inscrits à l'Alliance atteint aujourd'hui 13 600.

Les données récoltées par l'OIF concernant les apprenants du français se prêtent bien à une représentation cartographique (figure 6), bien qu'il faille garder à l'esprit que cette donnée est souvent approximative et qu'elle accuse parfois des fluctuations excessives dans le temps, à la hausse (Uruguay ou Argentine) ou à la baisse (Bolivie ou Chili). Si ces fluctuations trouvent en partie leur source dans des changements de politiques linguistiques et éducationnelles nationales (OIF, 2014, p. 233, 238-245), les difficultés associées à la collecte des données restent un important facteur d'explication. Cette précision faite, trois pays se démarquent du lot par l'amplitude de leurs effectifs, le Costa Rica, le Mexique et le Brésil. Les deux premiers abritent la très grande majorité des apprenants de l'Amérique centrale et plus de la moitié de ceux de l'Amérique latine dans sa totalité. Les apprenants sont plus également distribués en Amérique du Sud. Outre le Brésil, l'Argentine, la Colombie, le Pérou et le Venezuela affichent des effectifs somme toute considérables.

FIGURE 6 : Population d'apprenants du français en Amérique latine, 2014



Source: Organisation internationale de la Francophonie, 2014

Encadré : « L'essence de la francophonie au Salvador », par Kary Nohemy Rodríguez de Pacas²⁴

Le fait français du Salvador est une réalité vivante et contemporaine. Or, la dichotomie entre « francophones » et « francophiles » qu'on afflige souvent à cette réalité francophone ne rend pas pleinement justice, pensons-nous, à la diversité et au dynamisme qui la caractérise. Au-delà des locuteurs dont le français est la langue première ou maternelle s'expriment plusieurs autres « francophonies » dont les rapports à la langue française et ses niveaux de maîtrise (à l'oral comme à l'écrit) varient considérablement les uns par rapport aux autres. Les statistiques officielles, aussi nécessaires et utiles soient-elles, restent souvent impuissantes à bien saisir cette grande diversité. Comprendre le fait francophone au Salvador commande l'usage d'une définition ouverte et généreuse de l'espace francophone en Amérique latine, soit une définition qui épouse entièrement les valeurs officielles de la francophonie internationale : l'inclusion, la tolérance, la fraternité, la solidarité ou l'acceptation des différences.

C'est avec une telle définition en tête que l'on peut apprécier totalement le fait que le pays abrite présentement plus de 5 000 étudiants de français et une centaine de professeurs (lesquels gagnent entre 1 \$ et 12 \$ de l'heure). À ces effectifs s'ajoutent une association de professeurs de français – laquelle réalise, depuis sa création en 1993, plusieurs activités pédagogiques et culturelles pour la promotion du français et de la francophonie –, une alliance française, un lycée français, ainsi qu'un programme de licence en français et en anglais offert à la Universidad del Salvador.

24. Professeure de français langue étrangère et de didactique du français langue étrangère (Département des langues étrangères, Universidad del Salvador) et présidente de l'Association salvadorienne des professeurs de français.

En somme, derrière les effectifs francophones officiels et visibles s'articulent une multitude de vécus « francophones » ; ce sont ceux-ci, plus que ceux-là, qui composent l'essentiel de cette francophonie que je partage avec mes étudiants, mes collègues ou mes amis des Amériques.

À l'instar des données d'apprenants du français, celles portant sur les lycées français, publiées sur le site Internet de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (www.aefe.fr), sont également éloquentes. Non seulement on y trouve les diverses institutions d'enseignement présentes en Amérique latine, mais il est également possible de connaître le nombre d'élèves selon qu'ils soient ressortissants français ou non (voir la figure 7). Le portrait qui se dessine est toutefois un peu différent de celui qui est obtenu avec les données d'apprenants du français de l'OIF.

Trois pays se détachent du groupe – le Chili, le Mexique et la Colombie – en raison de l'ampleur des effectifs estudiantins. En Amérique du Sud, pas moins de trois lycéens sur 10 habitent le Chili, ce qui leur vaut de représenter 19 % des effectifs de toute l'Amérique latine et 11 % de ceux qui sont présents dans toutes les Amériques. Cela place le pays andin au 3^e rang à l'échelle continentale, derrière les États-Unis et le Canada et devant le Mexique. Ces chiffres donnent un visage beaucoup plus favorable de l'apprentissage du français que ceux qui sont publiés par l'OIF. En outre, le Chili montre une proportion importante d'élèves non français, bien qu'elle soit inférieure à celle de la Colombie ou du meneur, la Bolivie. Ce dernier pays abrite près d'un lycéen sud-américain sur 5 et fait partie d'un groupe de pays faisant assez bonne figure quant au nombre d'étudiants, soit le Salvador et l'Équateur. Le Brésil affiche des effectifs non négligeables, mais qui sont peu en phase avec le poids du pays dans l'ensemble sud-américain. Aussi attire-t-il une clientèle majoritairement française (63 %).

FIGURE 7 : Distribution de la population étudiante en lycées français en Amérique latine, 2013



Source : Agence pour l'enseignement du français à l'étranger, 2013

2.3.2. La France au cœur d'un réseau ancien et durable

Tout compte fait, ce que met en évidence la carte précédente, c'est le poids des réseaux extraterritoriaux dans la structuration de l'offre d'enseignement en français. C'est en ce sens que furent pensées les alliances françaises dont la mission première est d'assurer la diffusion de la langue et de la culture françaises à travers le monde. Elles servent en réalité d'avant-postes francophones en territoire étranger et sont étroitement liées à la « métropole », la France dans ce cas-ci, laquelle agit comme nœud principal de ce réseau hiérarchisé. En outre, ce réseau est ancien, la première alliance française créée hors France étant celle de Mexico en 1884; selon l'OIF, près de la moitié des apprenants qui fréquentaient les Alliances françaises à travers le monde en 2012 vivaient sur le continent américain (2014, p. 203).

La carte qui suit (figure 8) met en évidence l'ampleur du réseau des alliances françaises pour l'Amérique latine et sa densité variable dans l'espace latino-américain.

En nombre d'alliances, l'Argentine (75) et le Brésil (63) mènent le bal, abritant à eux deux près de la moitié de toutes celles qui sont présentes dans ce sous-ensemble continental. Avec ses 41 alliances, le Mexique arrive bon troisième, loin derrière les deux pays sud-américains. L'Argentine se démarque également grâce à son ratio d'alliances par million d'habitants (1,87), se situant avantageusement au sein d'un groupe composé de l'Uruguay (3,27 alliances par million d'habitants), de la Guyane (2,65) et du Suriname (1,89). L'Uruguay, en outre, fait relativement bonne figure en nombres absolus, avec 11 alliances françaises, ce qui le place au septième rang, *ex aequo* avec le Chili. La Colombie, le Pérou, le Venezuela et l'Équateur se situent en milieu de peloton, alors que le Salvador, le Honduras et le Guatemala ferment la marche et se retrouvent en périphérie du réseau.

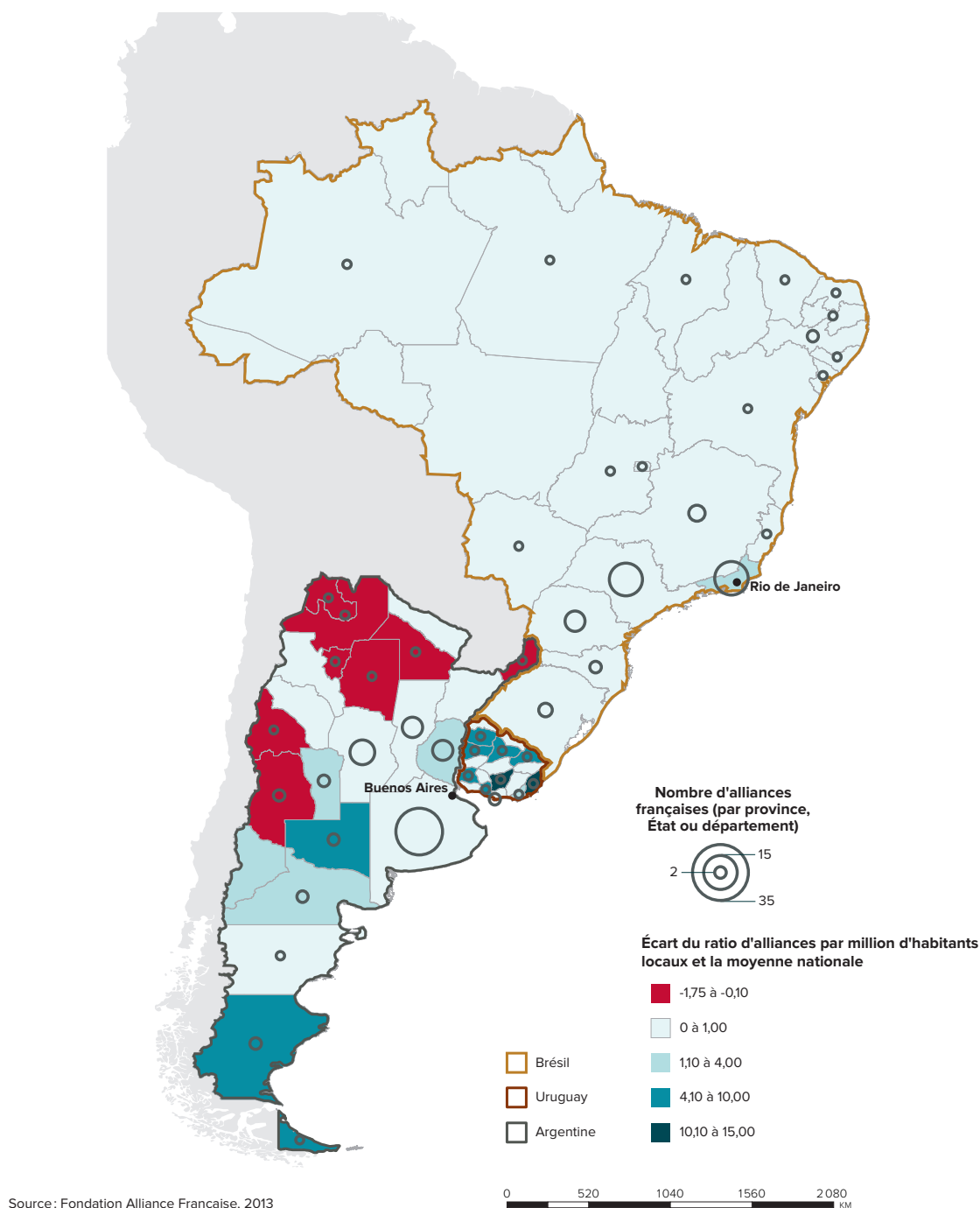
FIGURE 8 : Distribution des alliances françaises Amérique latine, 2013



Derrière l'apparente homogénéité régionale que laisse entrevoir la densité observée en Amérique du Sud se cache toutefois une diversité de réalités nationales. Comme le révèle la carte suivante (figure 9), les trois principaux pays au cœur de ce réseau – l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay – affichent chacun des dynamiques spatiales particulières.

Pour ce qui est de l'Argentine, on constate que, malgré une apparente concentration dans la province de Buenos Aires, le réseau reste bien étendu à l'échelle du pays, seules quatre provinces sur 23 se voyant privées d'alliance française. En revanche, on remarque des différences importantes entre les diverses provinces du pays quant au ratio d'alliances par habitant relativement à la moyenne nationale. Alors que le Sud est assez bien desservi, le Nord l'est proportionnellement beaucoup moins. La province de Buenos Aires suit d'assez près la moyenne nationale. Le réseau brésilien est quant à lui marqué par une très nette concentration dans le Sud-Est, dans les États de Rio de Janeiro et de São Paulo notamment, là où l'on retrouve, par ailleurs, plus de la moitié de la population nationale. En nombre de dessertes cependant, on remarque peu de variation dans le ratio d'alliances par million d'habitants, tous les États du pays restant assez fidèles à la moyenne nationale. De toute évidence, la distribution des alliances colle assez bien aux densités de population du pays. Enfin, l'Uruguay se démarque par un réseau d'alliances beaucoup moins étendu. En effet, près de la moitié des départements de l'État uruguayen sont dépourvus d'une alliance française. En retour, les alliances en place s'avèrent rejoindre un plus grand nombre de francophiles potentiels dans plusieurs départements, montrant des ratios alliances/habitants nettement supérieurs à la moyenne nationale.

FIGURE 9 : Distribution des alliances françaises de l'Argentine, du Brésil et de l'Uruguay, 2013



Finalement, le réseau des alliances françaises, par les nombreux tentacules qu'il déploie dans tous les recoins de l'Amérique latine, constitue un témoin important

du poids qu'occupe encore aujourd'hui la France au sein de l'espace francophone latino-américain. Or, cette centralité de l'Hexagone se manifeste de multiples manières, notamment dans les comportements migratoires des étudiants latino-américains (tableau 4).

TABLEAU 4 : Nombre d'étudiants d'Amérique latine en milieu francophone étranger, 2010

Pays d'origine	Étudiants en milieu francophone	Pourcentage en France
Brésil	4 052	87,4 %
Colombie	2 945	87,5 %
Mexique	2 508	77,9 %
Pérou	1 292	85,4 %
Chili	942	85,1 %
Argentine	915	85,5 %
Venezuela	662	83,1 %
Équateur	486	74,5 %
Bolivie	376	77,1 %

Source : UNESCO Institute for Statistics, « Global Flow of Tertiary-Level Students, outbound », 2010, <<http://www.uis.unesco.org/EDUCATION/Pages/international-student-flow-viz.aspx>>.

Ce sont 8 étudiants étrangers de l'Amérique latine sur 10 inscrits dans une université francophone qui se retrouvent en France. Cette dominance française n'est que très légèrement amoindrie dans trois pays, soit au Mexique (où 15 % des étudiants se retrouvent dans le Canada francophone²⁵), en Équateur (25 % des étudiants se partagent entre le Canada et la Suisse) et en Bolivie (19 % en Suisse).

Le pouvoir attractif de la France n'est pas ici anodin, surtout lorsqu'on examine, comme le fait la carte de la figure 10, le poids des étudiants latino-américains

25. En fait, selon les chiffres du ministère québécois de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, 388 étudiants d'origine mexicaine étaient inscrits en 2010 dans des universités québécoises (Québec, 2013). On peut supposer que bon nombre d'entre eux fréquentent les universités francophones de la province. Le même document dénombre 200 universitaires brésiliens présents au Québec au cours de la même période.

dans une université francophone étrangère sur l'ensemble des effectifs partis étudier à l'étranger.

FIGURE 10 : Distribution et poids relatif des étudiants de l'Amérique latine dans une université francophone étrangère, 2010



Le Brésil en représente le plus bel exemple. Si les États-Unis s'imposent largement comme la principale destination – signe, s'il n'est un, de l'empreinte

croissante laissée par l'anglais dans le concert des langues au Brésil –, la France vient au deuxième rang devant même le Portugal et l'Espagne, si bien que 15 % des étudiants brésiliens à l'étranger se retrouvent inscrits dans une université francophone. Cette proportion est semblable pour la Colombie (13,3 %), le Chili (10,6 %), le Suriname (18 %) et le Mexique (9,7 %). Pour les étudiants colombiens et mexicains, la France est le troisième choix, après l'Espagne (l'ancienne métropole coloniale) et les États-Unis. Même qu'au Mexique la France talonne de près l'Espagne à titre de destination étrangère.

2.3.3. Le Québec, carrefour émergent ?

Étant donné la prépondérance de la France dans l'évolution historique et contemporaine de l'espace francophone latino-américain, la question de la contribution du Québec vient naturellement à l'esprit, surtout lorsqu'on tient compte du rôle de pivot que la province joue dans l'ensemble nord-américain. Bien qu'elle soit plus modeste, la participation du Québec dans cette francophonie « hors les murs » de l'Amérique latine est réelle et croissante.

Montréal est, par exemple, depuis 1987, la plaque tournante de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et de son Bureau des Amériques-Pôle de développement. La mission de l'AUF est de mettre en réseau les quelque 800 institutions universitaires francophones et francophiles du monde. Pour l'Agence :

La Francophonie est une réalité réticulaire. L'implantation de l'AUF dans des régions situées bien au-delà des espaces de la Francophonie historique fait du français un lieu d'échange continu. Pour ceux dont ce n'est pas la langue première, le français est un horizon choisi. Dans un contexte international qui présente souvent l'anglais comme seule langue de la coopération scientifique, il importe que soit reconnue la diversité des langues de la connaissance. L'Agence entend assurer le développement et la promotion du français comme langue universitaire et comme tradition intellectuelle (AUF, 2013, p. 4).

Le Bureau des Amériques chapeaute des partenariats de formation et de recherche avec une trentaine d'institutions situées en Amérique latine. La figure 11 met en relief la distribution de ces institutions. Le Brésil apparaît comme un nœud régional d'importance, 55 % des institutions latino-américaines se trouvant sur son territoire. L'Argentine avec quatre institutions et le Mexique avec trois abritent à eux deux un autre quart des institutions concernées. Nul doute que le Brésil constitue le principal partenaire de l'AUF en Amérique latine, ce que tend à confirmer la tenue à São Paulo de la 16^e assemblée générale de l'Agence en mai 2013. Le poids du Brésil dans ce réseau centré sur Montréal ne semble cependant pas se traduire par la mobilité étudiante, la France étant, comme nous l'avons démontré ci-dessus, largement préférée par les étudiants brésiliens inscrits dans des universités francophones²⁶.

FIGURE 11 : Institutions universitaires latino-américaines membres du Bureau des Amériques de l'AUF, par pays, 2012

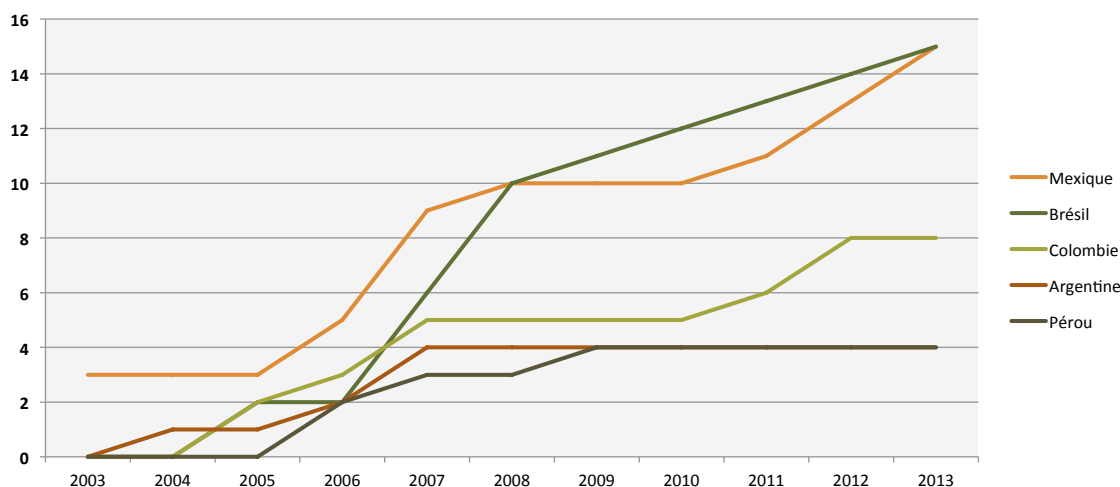


Sources: AUF (2012), Annuaire des institutions, membres titulaires et associés de l'Agence universitaire de la Francophonie, AUF, [s.l.], 364 p.

26. Cette question de la mobilité étudiante fait partie de la programmation quadriennale de l'AUF pour 2014-2017, signe de son importance dans la stratégie partenariale au cœur de l'Agence (AUF, 2013, p. 5).

En dépit du fait qu'il y occupe un rôle secondaire, le Québec œuvre en vue d'accroître son influence dans l'articulation de l'espace francophone de l'Amérique latine. C'est clairement ce que laisse entendre la multiplication depuis 2003 des ententes formelles signées par le Québec et des institutions locales pour la tenue de tests de connaissance du français propre à la province. Ces ententes laissent ainsi le soin à ces institutions de la francisation et de l'évaluation des acquis langagiers d'immigrants potentiels pour le Québec. En revanche, le gouvernement québécois fournit du matériel didactique (des monographies, des guides pratiques ou des manuels scolaires) à ces institutions. Fait intéressant, le Québec profite largement des réseaux déjà en place pour asseoir son influence, tout particulièrement celui des alliances françaises, ces dernières constituant 80 % des institutions locales fournissant ces services au nom de la province. Le graphique qui suit (figure 12) met en relief la croissance de ces ententes depuis 2003 pour certains pays de l'Amérique latine.

FIGURE 12 : Évolution des ententes de TCF [tests de connaissance du français] entre le gouvernement du Québec et des organismes présents en Amérique latine, 2003-2013



Source: Gouvernement du Québec, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), 2013 (www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/langue-francaise/pays-depart/liste-ententes.html).

À partir de 2005-2006, cette hausse est particulièrement marquée au Mexique et au Brésil, mais aussi en Colombie, bien que ce soit dans une moindre mesure. Cette augmentation des ententes avec le Mexique pourrait bien évidemment s'expliquer par sa proximité, à la fois géographique – il s'agit du pays de l'Amérique latine le plus proche de la province – et politico-économique en raison de l'intégration de ces deux territoires à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). La croissance des ententes avec le Brésil ne fait que confirmer le poids de ce pays dans les réseaux qui structurent la francophonie régionale.

Le poids de la Colombie pourrait peut-être expliquer le nombre accru des migrants colombiens au Québec depuis quelques années. Selon les données de 2012 fournies par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, il y avait 16 565 Colombiens d'origine habitant au Québec en 2012 sur les 20 013 ayant immigré dans la province entre 2001 et 2010. Cela place la Colombie au 5^e rang, tous pays d'origine confondus, mais surtout au premier rang comme pays de l'Amérique latine²⁷, le Mexique suivant au 10^e rang. Le Pérou (16^e) et le Brésil (24^e) sont les seuls autres pays du sous-ensemble latino-américain parmi les 25 premiers pays d'origine de l'immigration récente au Québec (Québec, 2012).

Les données par pays de naissance fournies par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 de Statistique Canada offrent un autre regard sur la situation des migrations internationales au Québec, puisqu'on peut mesurer le poids du Québec dans les choix migratoires de ces étrangers. Comme le laisse voir la carte qui suit (figure 13), une bonne moitié de tous les pays de l'Amérique latine (le Pérou, le Honduras, le Panama, la Colombie, le Guatemala ou le Chili tout particulièrement) montrent un penchant pour le Québec quand vient le temps d'immigrer au Canada, affichant un taux plus élevé que la population totale de la province dans l'ensemble canadien (23,4 %).

27. La Colombie est toutefois, et de loin, la première source de réfugiés au Québec durant cette période (Québec, 2012, p. 26).

FIGURE 13 : Provenance et poids relatif des immigrants latino-américains au Québec, 2011



Or, cet intérêt relatif pour le Québec comme destination a augmenté depuis 2006 dans bon nombre de ces pays : au Brésil, au Mexique, en Colombie, au Panama, au Guatemala ou en Argentine. Si le poids relatif du Québec dans le choix de résidence a quant à lui diminué dans d'autres cas, plusieurs des pays concernés

affichent encore très clairement une préférence pour le Québec : nous pensons ici au Chili, au Pérou, au Honduras et au Venezuela.

Cette carte témoigne en partie de la participation croissante du Québec dans l'évolution de l'espace francophone latino-américain. Ces comportements migratoires découlent probablement d'une combinaison de facteurs, résultat à la fois des efforts du Québec pour favoriser le recrutement de migrants au cœur même de la région et du « voisinage linguistique » existant entre le français et les langues espagnole et portugaise.

2.3.4. Discussion : la référence linguistique

En dépit du fait qu'il soit de nature plus diffuse – dans le sens où le ciment social ou communautaire sur lequel il repose se veut plus ténu et dans celui où ses contours sont moins nettement définis –, l'espace francophone en Amérique latine paraît s'articuler selon deux principaux « noyaux ».

Le premier, le noyau centraméricain, repose surtout sur le Mexique, le Honduras, le Costa Rica et le Salvador. Il découle d'abord d'un lien historique ancien avec la France, ou du moins la culture française (Morales, 2009, p. 94; Peredes-Cruz, [2009], p. 263). Comme l'affirme Rainer Hamel :

Historiquement, il y a toujours eu depuis le ^{xvii}^e siècle un enthousiasme pour la langue et la culture françaises. En Amérique latine, elle a atteint son sommet après l'indépendance conquise sur l'Espagne (1810-1828), une des manifestations de cette tendance étant le fait que le français fut la première langue étrangère jusqu'à la moitié du ^{xx}^e siècle (2008, p. 237).

Quoique le français ait perdu de son aura au cours des dernières décennies, spécialement au bénéfice de l'anglais, son enseignement reste tout de même vivant dans plusieurs pays centraméricains (Silva, 2010, p. 22) – notamment au Costa Rica, au Nicaragua ou au Panama (Dahlet, 2008, p. 196-197; OIF, 2010, p. 136) –, situation renforcée à plusieurs endroits par des efforts diplomatiques concrets. C'est entre autres le cas des ententes bilatérales récentes entre le

Salvador et le gouvernement français en matière d'échanges culturels et universitaires²⁸.

De tous les pays de cette sous-région, c'est au Mexique que reviendrait le rôle de « zone pivot ». On ne parlera certes pas ici d'un pôle au même titre que le Québec, lequel entretient un fort sentiment identitaire relatif au français. Cela dit, le français reste encore une langue étrangère prisée au Mexique, le pays étant un premier de classe en Amérique centrale pour le nombre de locuteurs de français, d'élèves inscrits dans des lycées français et d'alliances françaises, ainsi que bon deuxième derrière le Costa Rica en ce qui a trait aux apprenants du français. En fin de compte, l'intégration du Mexique à l'entente régionale nord-américaine (ALENA) pourrait constituer une belle occasion de raffermir des liens avec le Québec francophone. Bien que le français soit passablement marginal dans le concert des langues en Amérique du Nord, il représente en atout pour la diversité culturelle et contre l'hégémonie anglophone, ce qui pourrait rejoindre la sensibilité de plusieurs Mexicains (Hamel, 2008, 238-239; Silva, 2010, p. 6). L'immigration des Mexicains vers le Québec, bien qu'elle ne représente qu'une goutte d'eau dans la masse des points de chute possibles (les États-Unis dominant très largement l'horizon migratoire mexicain), n'en demeure pas moins un indice du lien culturel potentiel entre le Mexique et la province canadienne.

Le deuxième noyau de l'espace francophone latino-américain correspond à la zone « Mercosur » que composent les pays de l'Amérique du Sud presque tous unis (comme membres à part entière ou comme membres associés – la Colombie, le Pérou ou le Chili par exemple) à l'enseigne de cette entente régionale ratifiée en 1991. Comme nous l'avons vu pour l'ensemble centraméricain et lors de nos analyses, la région doit l'essentiel de sa vitalité à des réseaux structurants dont les principaux carrefours (ou « points nodaux ») sont extraterritoriaux, situés en France en premier lieu ou au Québec dans une

28. Voir <<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/salvador/la-france-et-le-salvador>>.

moindre mesure. Les liens entre les espaces francophones de chacun de ces pays restent invisibles à nos analyses. En dépit de cette dépendance externe de cette francophonie sud-américaine, il est clair que le Brésil y occupe un rôle central par ses effectifs francophones. D'ailleurs, le français demeure bien présent comme deuxième langue étrangère après l'anglais (Dahlet, 2009, p. 171). Une autre particularité de ce sous-ensemble est le rôle de « frange métissée » que personnifie à merveille la Guyane. Le pays se dresse comme un carrefour par excellence sur le plan linguistique comme sur le plan culturel – qui connecte les Caraïbes et le continent sud-américain « non francophone », en particulier le Brésil.

La langue française est bien vivante en Amérique latine et sa présence, bien qu'elle soit largement minoritaire, n'en est pas moins manifeste. Comme le précisent Chardenet et Chaves da Cunha :

[si le français] réussit à conserver son statut de deuxième langue dans les systèmes éducatifs, derrière l'anglais, voire de troisième langue étrangère, derrière le portugais dans les pays hispanophones et l'espagnol au Brésil, c'est en grande partie grâce à la diversité de son intégration sociale, à sa proximité néo-latine et à sa capacité à relier l'espace sud-américain à l'espace européen (2008, p. 226).

Au-delà toutefois du rayonnement actif de la langue française, le sous-ensemble latino-américain se démarque surtout par un faible sentiment d'appartenance organique à la langue et la culture françaises ou même francophones. En règle générale, on ne vit pas en français ni simplement pour lui. Il s'agit surtout d'un espace « francophile » à l'intérieur duquel la langue française ne constitue pas un enjeu quotidien pour le plus grand nombre. Pour reprendre le modèle théorique de Joseph Yvon Thériault (2008 ; voir aussi Belliveau, 2013), cet espace francophone est pénétré surtout par des liens individuels à la langue française qui semblent avoir une influence limitée sur les identités collectives. Le français est une référence surtout linguistique et non pas obligatoirement culturelle (Denault, 2013).

CONCLUSION

L'espace francophone des Amériques peut bien ne pas représenter l'avenir de la francophonie internationale – selon les projections de Richard Marcoux, les Amériques sont vouées à voir leur poids diminuer d'ici 2060 dans l'ensemble francophone mondial (Marcoux, 2012, p. 12) –, cela ne signifie pas qu'il soit condamné à un sombre destin. Bien appuyé sur ses assises historiques il reste vivant et dynamique.

Évidemment, cet espace ne montre pas qu'un seul visage. La « francophonie des Amériques » fait minimalement référence à trois réalités. La première de ces réalités francophones témoigne du lien ancien et durable existant entre l'usage du français et l'identité collective des usagers. Elle est essentiellement bicéphale, centrée d'une part sur le Québec, l'Ontario et l'Acadie (on pourrait aussi lui greffer Saint-Pierre-et-Miquelon pour des raisons de proximité géographique) et, d'autre part, sur les DOM des Antilles. Elle est largement le fruit des mouvements migratoires qui auront assuré la diffusion, dans tous les recoins de l'Amérique du Nord et des Caraïbes, du fait français. Bien que l'usage du français accuse aujourd'hui, et cela dans plusieurs foyers historiques des États-Unis, en Nouvelle-Angleterre ou en Louisiane, un recul certain, le fait francophone n'en demeure pas moins un patrimoine valorisé qui agit sur l'identitaire collectif.

À cette première francophonie s'en rattache une autre, laquelle peuple un imaginaire identitaire distinct, centré sur la créolité. Cette francophonie a deux cœurs qui battent en tandem : Haïti est l'un de ceux-ci; la diaspora haïtienne, à l'intérieur des Caraïbes, d'une part, et dans l'axe Miami-New York-Montréal, d'autre part, en représente un autre. Cette contribution du fait créole aux espaces francophones caribéen et nord-américain est substantielle et contribue, à tout le moins aux États-Unis, au caractère dynamique des réalités francophones contemporaines.

La troisième francophonie des Amériques loge à l'enseigne du cosmopolitisme (Thériault, 2008) ; elle est « linguistique » avant d'être « identitaire » (Denault, 2013). Elle n'en est pas moins vivace, s'implantant partout dans l'espace latino-américain où elle règne en maître, ainsi que dans les principales métropoles nord-américaines, celles de l'Est comme celles de la côte ouest (Traisnel, Violette et Gallant, 2013, p. 19 et 23). L'usage du français y est souvent ancien, mais sans cesse renouvelé. Il se réactualise d'abord par l'apport constant de nouveaux ressortissants francophones. L'usage du français se maintient également, voire avant tout, par les réseaux pancontinentaux (avec le Québec comme principal carrefour) et transatlantiques (émanant de France), qui structurent en profondeur cet espace francophone, à plus forte raison en Amérique latine.

Notre analyse de ces réseaux reste superficielle et commanderait une attention plus particulière et plus fine des dynamiques qui les façonnent à l'échelle locale tout particulièrement. On ne saisit encore que très partiellement les liens qui, on suppose, existent entre les composantes locales d'un réseau international comme celui des alliances françaises par exemple. Pareillement, que penser du triangle que forment les villes brésiliennes de Belo Horizonte, São Paulo et Rio de Janeiro, une des régions les plus densément peuplées du pays, sachant que chacune de ces trois villes est dotée d'une masse critique d'institutions francophones : alliances françaises, Maison de la France ou autres instituts ? En outre, de telles institutions profitent souvent d'une proximité géographique à l'échelle locale. Dans plusieurs villes, elles se concentrent dans un rayon d'environ deux kilomètres ou moins : c'est notamment le cas du quartier Savassi à Belo Horizonte (Brésil), centre financier et culturel de la ville, ou de la délégation de Miguel Hidalgo, laquelle constitue une section huppée de Mexico. Ces quelques exemples suffisent à nous convaincre de la pertinence de poursuivre l'étude de la francophonie des Amériques, en particulier dans le sous-ensemble sud-américain.

Si l'avenir est garant du présent (ou du passé récent), le Québec est destiné à jouer un rôle croissant dans l'évolution des différents espaces francophones des Amériques. Fidèle à son importance démographique, le Québec est fortement engagé dans la francophonie canadienne, comme en fait foi la création, dans les années 1990 du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes²⁹. Les liens anciens unissant Québec et Haïti donnent également à la province une certaine forme d'influence dans les Caraïbes. Comme le montre notre étude, le Québec s'affirme de manière constante dans l'espace latino-américain. Le Centre de la francophonie des Amériques, créé en 2008, en est le témoin institutionnel le plus évident (Denault, 2013). Les efforts récents du Québec pour augmenter son offre de tests de français en vue du recrutement d'immigrants dans la région représentent une autre illustration de l'affirmation croissante de la province comme acteur influent de cette francophonie « hors les murs » (Wolton, 2008b). Cette évolution récente devra éventuellement être étudiée en parallèle avec des liens plus anciens entre le Québec et l'Amérique latine par l'intermédiaire, en guise d'exemple, des réseaux missionnaires ayant depuis longtemps structuré les échanges interculturels entre les deux régions³⁰.

29. Évidemment, ce rapprochement volontaire ne va pas parfois sans reculs. On peut interpréter ainsi l'intervention du gouvernement du Québec en janvier 2015 devant la Cour suprême du Canada pour défendre une lecture restrictive de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Ce faisant, c'est le droit de la minorité francophone du Yukon à assurer une plus grande responsabilité de gestion de ses écoles qui se trouve à être remis en question par cette intervention.

30. Je suis redevable à mon collègue Gilles Routhier de l'Université Laval d'avoir porté cette réalité historique à mon attention.

BIBLIOGRAPHIE

ALLAIRE, Gratien (2007). « From “Nouvelle-France” to “Francophonie canadienne”: a historical survey », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 185 : 25-52.

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE (AUF) (2013). *Programmation quadriennale : 2014-2017*, 10 p.

En ligne : www.auf.org/media/uploads/programmation_fr.pdf.

ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE (AUFC) et ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ÉTUDES QUÉBÉCOISES (AIEQ) (2006), « La recherche sur la francophonie dans les Amériques », rapport final soumis au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du gouvernement du Québec, 199 p.

BELLIVEAU, Joel (2013). « Cinq représentations savantes de la francophonie des Amériques – réflexions autour d'un ouvrage récent », *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, n° 3 : 93-105.

BOHNERT, Nora (2013). « Migrations interprovinciales, 2009-2010 et 2010-2011 », dans *Rapport sur l'état de la population du Canada*, Ottawa, Statistique Canada, Composante du produit n° 91-209-X au catalogue, 9 p.

CANADA, gouvernement du (2012). *Le français et la francophonie au Canada : langue, recensement de la population de 2011*, Ottawa, ministère de l'Industrie, Statistique Canada, n° 98-314-X2011003, 14 p.

CHAGNON, Jonathan (2013). « Migrations internationales, 2010 et 2011 », dans *Rapport sur l'état de la population du Canada*, Ottawa, Statistique Canada, Composante du produit n° 91-209-X au catalogue, 17 p.

CHARDENET, Patrick, et José Carlos CHAVES DA CUNHA (2008). « L'avenir du français en Amérique du Sud », dans J. Maurais et collab. (dir.), *L'avenir du*

français, Paris, Archives contemporaines et Agence universitaire pour la francophonie, p. 219-227.

DAHLET, Patrick (2008). « Caraïbe et Amérique centrale : le français en évolution régionale », dans J. Maurais et collab. (dir.), *L'avenir du français*, Paris, Archives contemporaines et Agence universitaire pour la francophonie, p. 195-199.

DAHLET, Patrick (2009). « Le Brésil entre ses langues : relances du français », *Synergies Brésil*, n° 7 : 169-175.

DENAULT, Anne-Andrée (2013). « Divergences et solidarité : une étude sociopolitique des rapports entre le Québec et les francophones d'Amérique », thèse de doctorat non publiée, École d'études politiques, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa, 273 p.

DUPONT, Louis (2001). « L'américanité québécoise : portée politique d'un courant d'interprétation », dans Donald Cuccioletta (dir), *L'américanité et les Amériques*, Québec, PUL et les Éditions de l'IQRC, p. 47-63.

FRENETTE, Yves, Étienne RIVARD et Marc ST-HILAIRE (2012). *La francophonie nord-américaine* (coll. « Atlas historique du Québec »), Québec, PUL, 304 p.

HAMEL, Rainer Enrique (2008). « Point de vue hispanophone sur l'avenir du français », dans J. Maurais et collab. (dir.), *L'avenir du français*, Paris, Archives contemporaines et Agence universitaire pour la francophonie, p. 235-240.

HAUT CONSEIL DE LA FRANCOPHONIE (HCF) (1990). *État de la Francophonie dans le monde*, Paris, Documentation française.

HAUT CONSEIL DE LA FRANCOPHONIE (HCF) (1998). *État de la Francophonie dans le monde*, Paris, Documentation française.

- KERMOAL, Nathalie, et Étienne RIVARD (2012). « Essors et transformations des territorialités franco-métisses », dans Y. Frenette, É. Rivard et M. St-Hilaire (dir.), *La francophonie nord-américaine* (coll. « Atlas historique du Québec »), Québec, PUL, p. 95-100.
- LECHAUME, Aline, et Éric WADDELL (2004). « Le Québec et la Caraïbe face à la zone de libre-échange des Amériques », *Hermès*, 40(3) : 319-324.
- LE MENESTREL, Sara, et Jacques HENRY (2012). « Les stratégies identitaires franco-louisianaises », dans Y. Frenette, É. Rivard et M. St-Hilaire, *La francophonie nord-américaine*, Québec, PUL (coll. « Atlas historique du Québec »), p. 243-250.
- LOUDER, Dean (2013). *Voyages et rencontres en Franco-Amérique*, Québec, Septentrion, coll. « Hamac. Carnets », 255 p.
- LOUDER, Dean, Cécyle TRÉPANIER et Éric WADDELL (1994). « La francophonie nord-américaine : mise en place et processus de diffusion géohistorique », dans C. Poirier (dir.), *Langue, espace et société. Les variétés du français en Amérique du Nord*, Québec, PUL et CEFAN, p. 185-202.
- LOUDER, Dean, et Éric WADDELL (dir.) (2007). *Du continent perdu à l'archipel retrouvé : le Québec et l'Amérique française*, Québec, PUL, 289 p.
- LOUDER, Dean, et Éric WADDELL (dir.) (2008). *Franco-Amérique*, Québec, Septentrion, 373 p.
- MARCOUX, Richard, avec la collaboration de Marie-Ève HARTON (2012). *Et demain la francophonie. Essai de mesure démographique à l'horizon 2060*, Québec, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, Université Laval (coll. « Cahiers de l'ODSEF »), 28 p.
- MORALES, Laura López (2009). « Horizons de la francophonie au Mexique », *Québec français*, n° 154 : 94-96.

- MORISSET, Jean (1984). « Québec-américain/Québec américain ou la poursuite de la différence invisible ! », *Possibles*, 8(4) : 23-41.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF) (2005). *La Francophonie dans le monde*, Paris, Larousse.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF) (2007). *La Francophonie dans le monde*, Paris, Larousse.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF) (2010). *La langue française dans le monde*, Paris, Nathan, 384 p.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF) (2014). *La langue française dans le monde*, Paris, Nathan, 575 p.
- PEREDES-CRUZ, Armando [2009]. « La fondation de “colonies françaises” au Mexique, aux 17^e, 18^e et 19^e siècles », dans B. Emont (dir.), « *Ils l’appelaient Nouvelle-France...* », Paris, Le Bretteur, p. 255-265.
- PULVAR, Olivier (2004). « Créolité : affirmation identitaire et dialogue interculturel », *Hermès*, 40(3) : 71-74.
- QUÉBEC, gouvernement du (1990). *Au Québec pour bâtir ensemble : énoncé de politique en matière d’immigration et d’intégration*, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l’Immigration, Direction générale des politiques et des programmes, 104 p.
- QUÉBEC, gouvernement du (2012). *Présence en 2012 des immigrants admis au Québec de 2001 à 2010*, Québec, ministère de l’Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l’analyse prospective, 33 p.
- QUÉBEC, gouvernement du (2013). *Étudiants étrangers inscrits dans le réseau universitaire – Automne 2011*, Québec, ministère de l’Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie,

<www.mesrst.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/Ens_Sup/Commun/Statistiques/EtudiantsEtrangers/Universitaire2012_SelonPaysCitoyennete.pdf>.

RIVARD, Étienne (2008). « Trajectoires cartographiques et métisses de la Franco-Amérique », dans D. Louder et É. Waddell (dir.), *Franco-Amérique*, Québec, Septentrion, p. 295-316.

RIVARD, Étienne (2012). « Diversification culturelle et dispersion spatiale dans les plaines de l'Ouest », dans Y. Frenette, É. Rivard et M. St-Hilaire (dir.), *La francophonie nord-américaine* (coll. « Atlas historique du Québec »), Québec, PUL, p. 155-158.

SILVA, Haydée (2010). « Le statut de la langue française au Mexique : esquisse d'une problématique », *Synergies Mexique*, n° 1 : 17-26.

SILVA, Haydée (2011). *Langues et territoires : le statut du français en Amérique latine*, [s.l.], Chaire Senghor de la Francophonie (coll. « Cahier Senghor »), n° 3, 11 p.

THÉRIAULT, Joseph Yvon (2008). « À quoi sert la Franco-Amérique ? », dans D. Louder et É. Waddell (dir.), *Franco-Amérique*, Québec, Septentrion, p. 355-365.

TRAISNEL, Christophe, Isabelle VIOLETTE et Nicole GALLANT (2013). « Les minorités francophones canadiennes face à l'immigration : particularismes et représentations de la diversité ethnoculturelle dans les milieux associatifs », *Minorités linguistiques et société*, n° 2 : 9-28.

WADDELL, Éric (1994). « Un continent-Québec et une poussière d'îles. Asymétrie et éclatement au sein de la francophonie nord-américaine », dans C. Poirier (dir.), *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord*, Québec, PUL, p. 203-225.

U.S. CENSUS BUREAU, 2002 : 2000 Census of Population and Housing, Summary
File 3: Technical Documentation.

WOLTON, Dominique (2008a). *Francophonie et migrations internationales*, Paris,
OIF, Cellule de réflexion stratégique de la Francophonie, 128 p.

WOLTON, Dominique (2008b). *L'identité francophone dans la mondialisation*,
Paris, OIF, Cellule de réflexion stratégique de la Francophonie, 94 p.